

BULLETIN

BULLETIN

DE L'ACADÉMIE

DE NIMES

Séance d' ——— 1880

Présente ANNÉE 1880

Dumas, R. Brun, Gindix, Landray, Val-
dier, Carcassonne, Dalous, M. Michel,
Delépine, Sébat ———
Louis Michel, Pozzani, membres cor-
respondants, Alb. de Moutvaldun, membres non
résidents: Liard, secrétaire-perpetuel

Le procès-verbal de la dernière séance est
lu et adopté

Le secrétaire dépose les ouvrages reçus
depuis la dernière

NIMES

TYPOGRAPHIE CLAVEL-BALLIVET ET Cie

12, RUE PRADIER, 12

1880

TABLE

du Bulletin de l'Académie de Nîmes.

ANNÉE 1880.

FAITS ACADÉMIQUES.

	Pages
Election de M. <i>Gouazé</i> président d'année..	6
Election de M. le docteur <i>Puech</i> , vice-président.....	6
Election de M. <i>Verdier</i> trésorier.....	31
Election de M. l'abbé <i>Rouet</i> ; est nommé associé-correspondant.....	55
Election de M. le pasteur <i>Viguié</i> ; est nommé membre honoraire.....	129
Election de M. de <i>Montvaillant</i> ; devient membre résidant.....	129
Election de M. <i>Goudard</i> ; est nommé membre non-résidant.....	137
Election de M. <i>Albin Michel</i> ; est nommé bibliothécaire-archiviste.....	137
Election de M. le pasteur <i>Dardier</i> ; est nommé membre résidant.....	147
Election de M. <i>Bolze</i> ; est nommé secrétaire-adjoint.....	147
Candidature de M. <i>Teixeira</i> légiste portugais	103
Décès de M. <i>Germer-Durand</i> membre résidant.....	118
Démission de M. <i>Pérès</i> membre non résidant	140
Translation de M. <i>Roussellier</i> en qualité de procureur général à Montpellier.....	40
Concours et prix (100.000 fr.) créés par M. Isaac <i>Pereira</i>	15
Compte rendu de la situation financière de l'Académie, par M. <i>Ch. Liotard</i> , trésorier	30
Approbation des comptes du trésorier.....	45
Envoi considérable de publications de l'Académie.....	

démie d'archéologie de Belgique.....	57
Avis donné par M. le Ministre de l'Instruc- tion publique de la réunion des délégués des Sociétés des départements à la Sor- bonne les 31 mars, 1 ^{er} et 2 avril.....	32
MM. <i>J. Salles</i> et <i>Ch. Liotard</i> désignés comme délégués	45
Compte rendu des réunions à la Sorbonne par M. <i>Ch. Liotard</i> , délégué.....	57
Concours d'histoire (Baduel), commission d'ap- préciation, MM. <i>Delépine</i> , <i>Carcassonne</i> , <i>Ginoux</i>	32
Mesures préparatoires de la séance publique	51
Programme des lectures pour la séance pu- blique fixée au 29 mai.....	63
Lauréats des } 2 concours } agriculture, M. <i>Bruguier-Roure</i> en instance } histoire (Baduel), M. <i>Gaufrès</i> ..	77
Compte-rendu de la séance publique.....	79
Remerciements de MM. <i>Bruguier-Roure</i> et <i>Gaufrès</i>	85
Nomination d'une Commission pour recher- cher une question à mettre au concours en 1882, MM. <i>Dumas</i> , <i>Ginoux</i> , <i>Meynard- Auquier</i>	73
Programme du concours sur une question d'économie politique: <i>Difficultés douanières qui contrarient les relations commercia- les de la France et des Etats-Unis</i>	78
Frais de gravure pour une mémoire de M. <i>Lombard</i> , collection céramique de M. <i>Emilien Dumas</i>	85, 89
Distinctions honorifiques à divers membres de l'Académie, MM. <i>Penchinat</i> , <i>Carcassonne</i> , <i>Roussellier</i>	104
Allocation de 500 fr. par le ministère de l'instruction publique.....	112
Distribution de médailles aux donateurs de fragments antiques.. ..	81
Remboursement par la ville de la valeur des médailles décernées par l'Académie pour dons archéologiques.....	95
Lettre intéressante de Séguier à Condorcet,	

signalée par MM. <i>Aurès</i> et <i>Michel</i>	95
Proposition d'échange de publications avec l'Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers	16
Proposition d'échange de publications avec l'Athénée de Barcelone.....	31
Proposition d'échange de publications avec le musée Guimet, de Lyon.....	140
Congrès des électriciens; demande de par- ticipation	140
Abonnement à la revue épigraphique du midi de la France, de M. <i>Allmer</i>	141
Acquisition d'un lot considérable de volu- mes des mémoires de l'Académie, du li- braire Catélan	86
Nomination de la Commission de publication pour le volume des mémoires de 1880. MM. <i>Aurès</i> , <i>Bolze</i> et <i>Sabatier</i> , adjoints au bureau.....	137

ARCHÉOLOGIE

Mémoire sur les sarcophages chrétiens de la ville de Nîmes, par M. <i>Albin Michel</i>	14
Découverte de fragments antiques dans une propriété, boulevard de la Fontaine, signa- lée par M. <i>Albin Michel</i>	17
Observations et regret, au sujet de la dispari- tion d'objets de la même nature, par M. <i>Liotard</i>	17
Sur la découverte d'inscriptions tumulaires de deux gladiateurs et d'un rétiaire, par M. <i>Albin Michel</i>	40
Sur une série ou collection de disques ou clypei servant à l'ornementation des atriums, chez les Romains, par M. <i>Révoil</i>	76
Sur un extrait des mémoires de l'Académie de Constantine: <i>les Bains de Pompéia-</i> <i>nus</i> , par M. <i>Albin Michel</i>	96

HISTOIRE

Notice sur la ville de Lunel au moyen âge et	
--	--

sur la vie de saint Gérard, par M. l'abbé Rouet	
Rapport de M. l'abbé Ferry.....	32
Revue historique en vers, sur la mnémotech- nie appliquée à l'histoire, par M. Ginoux.	46
Sur l'interprétation d'un passage des Com- mentaires de César, par M. Triaire-Brun, rapport de M. Delépine.....	51
Sur une brochure de M. Daguin: <i>les Prus- siens à Nogent (1870)</i> , rapport de M. Ginoux.....	52
Sur les écrits de M. Germain, relatifs à l'uni- versité de médecine de Montpellier, rap- port de M. le docteur Puech.....	55
Sur l'ouvrage de M. Talon : <i>le camp de Ja- lès</i> . Compte-rendu par M. Gouazé.....	55
Traité de Nîmes de 1578 et assemblée des Huguenots en Allez (Alais) par M. Gratien Charvet.....	104
Etude sur de nouveaux documents relatifs à <i>Claude Brousson (de Nîmes)</i> , par M. de Montvaillant.....	130
Sur les travaux d'histoire religieuse de M. le pasteur Dardier. Rapport de M. Alphonse Dumas.....	141
Etude démographique. <i>Nîmes en 1592</i> , par M. le docteur Puech.....	148

HISTOIRE ET CRITIQUE LITTÉRAIRE

Rapport sur l'origine et les travaux de l'ins- titution smithsonienne à Washington, par M. Deloche.....	7
Réclamation de M. Roumieux, le félibre de la Tourmagne, sur une erreur de personne dans l'ouvrage de M. Reboul, sur les <i>Anonymes et les pseudonymes de la Provence</i>	39
Rapport sur les mémoires de l'Académie de Marseille, par M. Verdier.....	46
Sur le poème patois de M. Félix Gras : <i>Li Carbounié</i> , étude par M. Ch. Liotard....	58
Sur la vie et les œuvres d'Antoine Godeau, évêque de Vence, par M. l'abbé Azaïs....	90

Sur l'Annuaire de la société philotechnique de 1878 par M. <i>Ch. Liotard</i>	113
Notice sur les médailles de la colonie de Nîmes dites pied de sanglier, par M. <i>Gou-dard</i> ; compte-rendu de M. <i>Aurès</i>	119
Sur deux inscriptions données au musée lapidaire, provenant des fouilles du chemin de fer du Teil et du château de la Roque, par M. <i>Albin Michel</i>	125

BIOGRAPHIE

Notes biographiques sur quelques notabilités du département du Gard : MM. François <i>Perrier</i> , J.-B. <i>Dumas</i> , de Quatrefages, <i>Gaston Boissier</i> , de l'Institut ; les frères <i>Darboux</i> , <i>Verdet</i> , les frères <i>Gide</i> , les frères <i>Daudet</i> (Ernest et <i>Alphonse</i>) ; Les prix de Rome : <i>Blanc Joseph</i> , <i>Ferrier Gabriel</i> , <i>Boisson Léon</i> ; Les architectes <i>Bosc Ernest</i> et <i>Simil Alphonse</i> , par M. <i>Ch. Liotard</i>	17
--	----

BEAUX-ARTS

Lettre de M. <i>Henri Martin</i> sur la statue de femme récemment découverte à Nîmes, communication de M. <i>Aurès</i>	54
Notice sur les travaux de sculpture de M. <i>Aug. Bosc</i> , par M. <i>J. Salles</i>	55
Sur le salon de 1880. Notes de M. <i>J. Salles</i>	99

POÉSIE

Méditation et prière à la muse, par M. <i>Delépine</i>	52
Un drame d'amour, par M. <i>Brun</i>	60
Traduction de l'ode xvi ^e du livre II d'Horace, par M. <i>Ginoux</i>	60
La poésie aux Pyrénées. Li carret dé Nîmes, par M. <i>J. Gaidan</i>	78
La cansoun dou calignairé, par M. <i>Bigot</i>	87
A un rossignol, par M. <i>Brun</i>	100

PHILOSOPHIE ET ÉCONOMIE POLITIQUE

Sur la théorie du libre arbitre, par M. <i>Louis</i>	
--	--

<i>Michel</i>	63
Sur les conditions du bien-être matériel dans les sociétés humaines, par <i>M. Meynard- Auquier</i>	122

SCIENCES NATURELLES

Mémoire sur les fossiles qui se rencontrent dans les stratifications des Cévennes, par <i>M. Jeanjean</i>	138
---	-----

BEAUX-ARTS

Notice sur les travaux de sculpture de M. Auz. Hore, par M. J. Sallés	57
Sur le salon de 1880. Notes de M. J. Sallés	99

POÉSIE

Méditation et prière à la messe, par M. Laffès	59
La draine l'haboy, par M. Brivet	60
Traduction de l'ode xve de l'ivresse d'Horace, par M. Géraud	60
La passion aux Cévennes, la cathédrale de Nîmes, par M. J. Géraud	78
La chanson du carassin, par M. Laffès	87
A un rossignol, par M. Brivet	100

PHILOSOPHIE ET ÉCONOMIE POLITIQUE

BULLETIN
DE
L'ACADÉMIE DE NIMES

Séance du 3 janvier 1880.

Présents : MM. Gouazé, *vice-président* ;
Dumas, E. Brun, Ginoux, Lenthéric, Ver-
dier, Carcassonne, Deloche, Alb. Michel,
Delépine, Sabatier, abbé Ferry, Robert,
Louis Michel, Roussellier, *membres rési-
dants* ; Alb. de Montvaillant, *membre non-
résidant* ; Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est
lu et adopté.

Le secrétaire dépose les ouvrages reçus
depuis la dernière séance, savoir :

*Bulletin de la Société archéologique et
historique de l'Orléanais*, tom. VII, n° 101.

*Bulletin de la Société botanique et horti-
cole de Provence*, 1^{re} année, novembre 1879.

Annales de l'Institut national agronomique, 2^e année, 1877-78, n^o 2.

Procès-verbaux des séances de la Commission centrale du Phylloxera, 1879.

Les Voix de la Patrie, 2^e année, n^o 24.

Bulletin de la Société des sciences, belles-lettres et arts du Var, n^o 4 de l'année 1835 ; n^o 1 de l'année 1836 ; n^{os} 3 et 4 de l'année 1837 ; n^{os} 3 et 4 de l'année 1840 ; n^{os} 1 et 2 de l'année 1845 ; n^{os} 3 et 4 de l'année 1847 ; n^o 1 de l'année 1878.

Le Camp de Jalès, épisode de la Révolution française, par M. Marius Talon.

Conformément à l'article 29 du règlement, ainsi conçu : « Le président et le vice-président sont élus pour un an, à la première séance de janvier de chaque année », l'Académie procède, par voie de scrutin, aux deux élections ci-dessus énoncées :

Sont élus à l'unanimité des suffrages :

Président pour l'année 1880 : M. le premier président GOUAZÉ, actuellement vice-président ;

Vice-président pour l'année 1880 : M. le docteur Albert PUECH.

M. Gouazé accepte la présidence, et exprime sa gratitude pour la désignation dont il vient d'être l'objet.

Sur sa proposition, des remerciements sont votés à son prédécesseur, M. Penchinat.

M. le secrétaire dépose un nouveau mémoire, reçu avant la fin de décembre 1879, pour être admis au concours sur la question : *De la Détresse de l'agriculture.* — Ce mémoire est remis à M. Alph. Dumas, pour être ensuite examiné par les autres membres de la commission compétente.

L'Académie a reçu un bon pour faire retirer un exemplaire des *Mémoires de l'Académie de Metz*, année 1877-78.

M. René DELOCHE donne lecture d'un rapport sur un volume des *Mémoires de l'Institution smithsonienne*, siégeant à Washington, et appelle particulièrement l'attention sur l'histoire et les développements de l'Institution, et sur l'installation de l'Exposition internationale de Philadelphie, en 1877 :

« L'Institution smithsonienne n'est pas une Académie : Smithson, son fondateur, avait voulu organiser un *système général pour augmenter et répandre les connaissances de toute nature au moyen de recherches, de publications et d'échanges.* Mais le Congrès des Etats-Unis, sans tenir compte de la résistance des premiers administrateurs, imposa un programme précis auquel il fallut bien se soumettre. Une grande partie des fonds fut donc employée à créer une bibliothèque, un musée et une galerie des Arts. Mais, ainsi que le fait observer fort judicieusement le professeur Henry, secrétaire de l'Institution, l'influence scientifique de la Bibliothèque, du musée et de la galerie ne dépasse pas les limites de Washington ;

et ces fondations, du reste très-respectables, ne constituent pas des moyens de vulgarisation, comme les avait rêvés le fondateur Smithson. En outre, on a immobilisé une partie considérable du capital ; pour n'en donner qu'un exemple, rappelons que l'édifice bâti par l'Institution a coûté 500,000 dollars (2,670,000 francs). On a créé encore la Bibliothèque, qui contient plus de 70 000 volumes ; on a décuplé le musée du Gouvernement ; on y a ajouté une nouvelle section, celle de l'ethnographie indo-américaine ; enfin on a formé la galerie des Arts. Aux dépenses nécessitées par ces fondations se sont ajoutées celles de l'appropriation des abords de l'édifice. Mais peu à peu la situation s'est régularisée. La bibliothèque, formée principalement par voie d'échanges, a été déposée dans le bâtiment du Congrès ; le gouvernement s'est chargé de l'entretien du Musée et de ses abords. C'est ainsi que les fonds légués par Smithson ont été rendus peu à peu à leur destination première, et qu'à la fin de sa trentième année d'existence, l'Institution constate qu'elle rentre dans le plan primitif de sa fondation.

» Ne croyez pas cependant, Messieurs, que ces trente années aient été stériles : 31 volumes in-4° de mémoires, 11 volumes in-8° de collections diverses, 30 rapports annuels témoignent de la fécondité de l'Institution. Le rapport que j'analyse évalue quelque part, en pieds cubes et en quintaux, les publications reçues par l'Institution dans ces dernières années ; mais il oublie, et je le regrette, puisque c'est ainsi qu'on opère en Amérique, de nous donner en volume et en poids la valeur des publications qu'elle a faites elle-même.

» En même temps, le capital s'accroissait d'une façon sensible. Le legs primitif de Smithson avait été de 515,619 dollars. Un solde de 26,210 dollars, des économies et des bénéfices réalisés par de meilleurs placements et estimés 108,620 dollars, une donation de 1,000 dollars et quelques valeurs diverses élèvent ce capital, à la date du 11 janvier 1877, à la somme assez respectable de 714,029 dollars 18 cents (3,800,000 fr.).

» Le professeur Henry a bien soin de nous expliquer que, chaque année, on réalise une économie de 500 dollars, et je soupçonne qu'il n'a pas perdu l'espoir de l'accroître encore ; car il insinue que l'Etat devrait se charger définitivement du Musée national, qui coûte bien cher et ne répond pas aux intentions du fondateur. Que ne ferait-on pas, si on pouvait consacrer à des publications utiles les 190,000 francs de revenu dont l'Institution dispose ! Que de mètres cubes et de quintaux de mémoires on distribuerait au loin ! Surtout si on obtenait chaque année, comme en 1876, la faveur de faire imprimer aux frais de l'Etat les rapports annuels ; dût le Congrès, dans sa prudence, imposer toujours ces trois conditions : il ne sera tiré que 10,500 exemplaires ; le volume n'aura pas plus de 500 pages ; il ne contiendra pas d'autres illustrations que celles qui seront fournies par l'Institution.

» Je ne puis pas, Messieurs, sans abuser de votre attention, m'étendre plus longtemps sur ces indications intimes que me donne le rapport placé à la tête du volume ; mais je n'ai pas cru cependant pouvoir les omettre, car elles nous découvrent un coin intéressant.

des mœurs américaines. Je vous signale, sans m'y arrêter, l'appendice qui suit le rapport et dans lequel vous trouverez des détails sur la part prise par l'Institution à l'Exposition de Philadelphie ; des renseignements statistiques sur le Musée national, un rapport du Comité exécutif, et enfin les procès-verbaux des séances du bureau des régents. Ces documents offrent peu d'intérêt pour des étrangers. Aussi, bien que j'eusse pu y relever encore quelques traits de mœurs bien caractéristiques, je me hâte d'arriver aux mémoires admis à l'honneur de la publicité.

» Tous ces mémoires ne sont pas originaux, et beaucoup ne sont que des traductions. Tels sont : l'*Eloge de Gay-Lussac*, par Arago ; la *Notice biographique sur Don Pedro II du Brésil*, par M. Ampriso Fialho ; les *Révolutions de la croûte terrestre*, par le professeur Georges Pilar, de l'Université de Bruxelles ; les *Antiquités préhistoriques de la Hongrie*, discours prononcé par M. Römer au Congrès anthropologique de Buda-Pesth, en 1876 ; enfin le *Mémoire sur le minéral appelé Yu par les Chinois*, dû à la plume de M. Blondel, de Paris.

» Je ne vais pas, Messieurs, commettre la maladresse d'analyser, d'après la traduction anglaise, des travaux que vous connaissez depuis longtemps ou que vous avez pu lire dans les revues et journaux scientifiques de notre pays. Constatons simplement que les emprunts à l'étranger occupent 166 pages du volume, et que le maximum, prudemment fixé par la sage économie du Congrès, ne laisse pas tout à fait 200 pages à la disposition des auteurs américains.

» Sur ces 200 pages, ou pour parler

plus exactement, sur ces 168 pages de mémoires indigènes, la plus grande partie se rattache à l'ethnologie et aux recherches sur les objets et constructions préhistoriques. En Amérique, cette mine est féconde ; car l'histoire ne remonte pas au-delà de 400 ans, et des préhistoriques de cet âge sont assez jeunes pour être admirablement conservés. Les récits qui nous restent du voyage de Colomb, et notamment les mémoires d'Herrera, nous apprennent que les Indiens de cette époque garnissaient leurs flèches de pierres et qu'ils employaient souvent, pour le besoin de leur industrie, des os, des dents et des coquilles. Herrera raconte même qu'ils creusaient leurs canots avec des outils en silex. Nous ne serons pas surpris de trouver tous ces préhistoriques dans les collections américaines.

» Vous jetterez, je l'espère, messieurs, un regard sur les planches du volume ; vous y verrez la représentation d'objets fort curieux, dessinés d'après les débris recueillis à Porto-Rico et conservés dans la collection Latimer. Ce sont d'abord des poteries dont les anses sont munies de sculptures bizarres ; des silex polis, les uns isolés, les autres enchâssés encore dans un manche en bois ; des pierres polies de formes diverses ; des sièges en bois avec des ornements très-variés ; des pierres que l'auteur du catalogue, employant une expression plus exacte que correcte, appelle *mammiformes* ; des masques, des colliers, etc... Le travail que j'analyse est très-détaillé et très-intéressant ; mais ce qui m'a le plus frappé, c'est le caractère de scrupuleuse exactitude qu'y revêtent les descriptions. Le nombre des objets, leurs dimensions, leurs ornements y

sont indiqués avec une précision mathématique. Mais c'est à peine si je trouve en passant quelques indications sur leur origine et leur destination. Ils auraient appartenu à une peuplade néolithique, préparant le maïs et la cassave, usant de boissons fermentées, habitant des maisons arrondies, couvertes de toits et réunies en villages. N'est-ce point là, Messieurs, la description exacte des mœurs des peuplades contemporaines de Christophe Colomb?

» A propos des pierres taillées dont je viens de vous parler à la suite de M. Mason, je crois devoir vous faire connaître que l'Institution smithsonienne a reçu, tout récemment, communication d'un mémoire fort curieux que nous trouverons probablement dans le volume de 1879. Il s'agit de la fabrication des outils en silex. Pendant longtemps on a cru que les peuplades préhistoriques fabriquaient ces outils en frappant, un peu au hasard, un bloc de silex avec un lourd marteau de pierre. Mais M. Cashing, membre de l'Institution, a démontré que cette taille se faisait avec une baguette en os ou en corne. Cet ingénieux savant a tout au moins réussi à tailler des silex avec de pareils outils. Il enchasse dans l'extrémité de la baguette l'arête de silex qu'il veut faire disparaître et, en la poussant brusquement et en lui donnant en même temps un mouvement de torsion, il enlève un éclat de pierre dans une direction qui peut être prévue d'avance. Il m'a paru utile de signaler en passant cette découverte; mais je reviens à mon volume, dont vous avez hâte de voir terminer l'analyse.

» Après les préhistoriques de Porto-Rico, vous pourrez étudier avec M. Williamson

ceux de Guatémala. Les recherches faites par ce savant ont été des plus fécondes. Des *tumuli* nombreux ont été fouillés et les objets recueillis ont été déposés à la collection Latimer. La découverte la plus curieuse est celle d'un enclos rectangulaire, parfaitement orienté dans la direction Nord-Sud et muni, du côté Nord, de pierres hexagonales. Des pierres de même forme, ayant huit pouces de diamètre, sont réparties, à peu de distance de là, suivant des lignes parallèles également orientées de la même façon. Quelques-unes de ces pierres ont pourtant des dimensions beaucoup plus fortes. Parmi celles-ci, il en est qui, percées à leur centre d'un large trou, rappellent la cangue chinoise. On voit encore une rainure latérale dans laquelle on devait probablement placer une pièce de bois en guise de verrou pour empêcher le pauvre patient de retirer la tête. C'était probablement un autel pour les sacrifices humains, car des cavités parfaitement visibles montrent par où s'écoulait le sang de la victime.

C'est dans le Grand Comté (Etat de Wisconsin) que nous conduit l'auteur du mémoire suivant, M. Moses Strong, et c'est encore des recherches faites dans des *tumuli* qu'il va nous entretenir. Sans vous faire remarquer avec l'auteur qu'on a trouvé, là-bas comme en Europe, des sépultures anciennes, envahies par des morts beaucoup plus modernes, j'appellerai seulement votre attention sur la découverte de *tumuli*, présentant des formes d'animaux parfaitement reconnaissables : des oiseaux, des lézards et surtout des éléphants. La civilisation hélas ! et l'agriculture vont toujours détruisant ces souvenirs d'un autre âge, et

en Amérique comme en Europe, les labou-
reurs, véritables vandales, creusent et nivel-
lent le sol aux dépens des *tumuli* les plus
curieux !

» Voilà, messieurs, au moins dans ses
parties essentielles, le résumé du volume.
dont vous m'aviez confié l'examen. Puissé-
je avoir réussi à vous en donner une idée
exacte ! Puissé-je vous avoir fait apprécier
le double caractère de ces travaux, où on
constate à la fois le génie si positif et si
pratique des Américains du Nord et la va-
leur scientifique des recherches faites sous
les auspices de l'Institution smithsonienne
de Washington ! »

M. Albin MICHEL termine la séance par la
lecture d'un mémoire, accompagné de nom-
breux dessins, sur *les Sarcophages chré-
tiens de la ville de Nîmes*.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la
séance est levée.

Séance du 17 janvier 1880.

Présents : MM. Gouazé, *président* ; Verdier, Meynard-Auquier, Albin Michel, Louis Michel, Roussellier, *membres résidants* ; Albin de Montvaillant, *membre non résidant* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

L'Académie a reçu, depuis la dernière séance :

1° *Bulletin de la Société de Borda à Dax*, 4^e trimestre de la 4^e année, 1879.

Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nîmes, n° 10, octobre 1879.

Un numéro de *la Liberté*, journal de Paris, du 12 janvier 1880, contenant l'annonce de divers concours avec les prix y afférents, formant un total de 100,000 fr. qui sont offerts par M. Isaac Péreire à une œuvre de hautes études sociales.

Les quatre questions mises au concours ont reçu la publicité de divers grands journaux ; il suffira de les résumer comme suit :

La 1^{re} comprend : la recherche générale des moyens que la société contemporaine possède, et qu'offre le progrès des sciences sociales, pour atténuer considérablement, sinon guérir complètement les misères des classes les plus malheureuses.

La 2^{me} a pour objet le développement de l'instruction publique à tous les degrés.

La 3^{me}, l'organisation du crédit dans l'intérêt du travail et du travailleur.

La 4^{me}, la réforme des impôts et la répartition plus équitable des charges sociales.

L'Académie d'archéologie de Belgique, siégeant à Anvers, envoie, suivant le désir exprimé par notre Académie, les parties disponibles de ses publications comprises dans 20 volumes, dont 6 complets. Elle désirerait recevoir, en addition à l'envoi considérable que nous lui avons fait nous-mêmes de nos *Mémoires*, les années 1846 à 1861,
— 1864 à 1870,
— 1878 - 1879.

M. le bibliothécaire tâchera de lui donner satisfaction dans la limite du possible.

M. le Président a reçu de la préfecture un peu tardivement, ce matin même à 11 heures, une invitation à l'Académie pour assister au service de prières publiques, qui aura lieu demain dimanche 18 Janvier, en exécution de la loi constitutionnelle.

La cérémonie, en ce qui touche au culte israélite, a dû avoir lieu exceptionnellement ce matin même avant 11 heures.

La présente communication ne pourra donc s'adresser qu'aux membres de l'Académie en mesure d'assister au service de demain dimanche.

Un jeune homme de Saint-Gilles, nommé Chansroux, fait hommage à l'Académie, à titre d'essai poétique, d'une pièce de vers intitulée : *Le Serment d'Annibal*.

M. le secrétaire donne lecture de cette pièce où se révèle, avec un certain don de nature, l'inexpérience d'un débutant.

L'Académie estime que cette communication ne saurait recevoir de suite utile.

M. Albin MICHEL signale la découverte, dans les fouilles d'une propriété appartenant à M. Dupré, boulevard de la Fontaine (Cours-Neuf), de deux objets : un dolium, se rapportant évidemment à l'époque romaine et une statuette en terre cuite de style vulgaire qui parait une image de la divinité allégorique que les Latins appelaient la *Déesse-Mère* et que leurs ateliers produisaient en grand nombre.

L'Académie exprime le vœu que ces objets soient acquis au Musée de la ville par l'intervention du Comité archéologique.

A cette occasion, M. LIOTARD exprime la surprise que lui a causée la lecture d'un compte-rendu (par M^{me} Judith Gautier) des collections du musée archéologique d'Alger, inséré au *Journal officiel* du 13 décembre 1879, où, à propos de vases antiques, on en signale un en verre, décoré d'un dessin gravé ou estampé, qui fut trouvé à Nîmes en 1858 par feu M. Aug. Pelet, notre confrère, et donné par lui au musée du Louvre à Paris.

Cet objet, cité comme très-remarquable et très-rare, s'il fût tombé aujourd'hui aux mains d'un Nimois, ne serait pas allé grossir les trésors d'art de la capitale.

M. LIOTARD fournit à l'Académie des détails biographiques sur quelques notabilités appartenant aux jeunes générations du département du Gard, qui se sont fait une place plus ou moins honorable dans le domaine des sciences, des lettres ou des arts, et qui auraient certainement pris rang

dans notre Compagnie, si les circonstances ne les avaient pas appelés à se produire sur une scène plus haute et plus mouvementée.

Ces simples notes pourront faciliter un jour l'œuvre de la Biographie.

Le lieutenant-colonel *François Perrier*, du corps d'Etat-major.

Depuis deux mois, le monde savant s'entretient de l'opération mémorable qui vient d'être accomplie avec succès sous la direction du commandant Perrier : la jonction géodésique de l'Algérie avec l'Espagne. Arago avait indiqué cette opération comme devant être un des glorieux travaux scientifiques de notre siècle. M. Perrier, dont les précédentes études géodésiques en Afrique avaient eu déjà tant de retentissement, a complété l'œuvre de Méchain et Delambre, avec le concours des officiers de l'état-major espagnol, opérant simultanément avec lui du côté de l'Europe. Il faut lire, pour apprécier l'importance et les difficultés de cette œuvre, l'intéressante relation qu'en a faite M. Perrier lui-même devant l'Académie des sciences, dans la séance du 24 novembre 1879, dont le compte-rendu est inséré à l'*Officiel* du 5 décembre; on trouvera aussi, dans l'*Illustration* du 17 janvier 1880, les dessins des appareils installés avec des peines inouïes en Algérie, sur la frontière du Maroc, par les soins du commandant Perrier et de ses auxiliaires dévoués.

La récompense ne s'est pas fait longtemps attendre: M. Perrier, qui faisait partie du bureau des longitudes en qualité de chef d'escadron d'état-major, était, dans les premiers jours de janvier 1880, élevé au grade

de lieutenant-colonel au même corps ; et presque aussitôt, à la date du 5 janvier, il entra à l'Institut, remplaçant à l'Académie des sciences un de nos compatriotes (du corps des ingénieurs hydrographes) comme lui Cévenol, M. Dortet de Tissan. M. de Tissan était originaire du Vigan. M. Perrier (François) est originaire de Valleraugue, où il est né le 18 avril 1833 : il a donc aujourd'hui 47 ans ; il avait fait toutes ses études préparatoires, avant d'être admis à l'école spéciale militaire, au lycée de Nîmes.

Le département du Gard est d'ailleurs depuis longtemps représenté dignement à l'Institut. Au moment de sa mort, M. Guizot, le plus illustre des enfants de Nîmes, membre à la fois de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie des sciences morales et politiques, y comptait pour collègues : MM. J.-B. Dumas (d'Alais), à l'Académie des sciences, secrétaire perpétuel pour les sciences physiques ; Dortet de Tissan (du Vigan), à l'Académie des sciences, section de géographie et navigation ; de Quatrefages (de Bréau), à l'Académie des sciences : section d'anatomie et zoologie ; Gaston Boissier (de Nîmes), à l'Académie française ; et, quelque temps auparavant, trois de nos confrères étaient inscrits sur la liste des correspondants : Benjamin Valz, de l'Académie des sciences (section d'astronomie), baron d'Hombres - Firmas, de l'Académie des sciences (section d'économie rurale), de La Farelle, de l'Académie des sciences morales et politiques (section d'économie politique).

En ce moment enfin, notre département est

d'honneur en juillet 1873.

représenté encore à l'Institut par 5 membres : Les 4 titulaires susnommés : MM. Dumas, de Quatrefages, G. Boissier et le colonel Perrier, auxquels il y a lieu d'ajouter, comme correspondant de l'Académie des beaux-arts, notre confrère Révoil, qui, sans être un pur Nimois, a depuis longtemps acquis parmi nous droit de cité.

Gaston Darboux. — M. Gaston Darboux et son frère Louis, tous les deux Nimois, fils d'une modeste marchande de mercerie, sont entrés à l'École normale supérieure, à deux ans de distance. Tous les deux avaient fait leurs études complètes au lycée de Nîmes. C'est de l'aîné que je vous entretiendrai particulièrement, comme ayant acquis une grande notoriété.

M. Gaston Darboux, né à Nîmes le 14 août 1842, a été admis à l'École normale, section des sciences mathématiques, avant l'âge de 20 ans, au concours de 1861, après le plus brillant examen, où il étonnait les professeurs par la solidité et la profondeur de ses connaissances. Il est à remarquer qu'en même temps qu'il obtenait le n° 1 au concours d'admission à l'École normale, il était porté également n° 1 sur la liste d'admission à l'École polytechnique. Considéré comme un maître dès le début de sa carrière, il fut retenu à Paris, et passa rapidement, mûr pour l'enseignement supérieur, d'une suppléance au collège de France à la chaire de mathématiques du Lycée Louis-le-Grand à Paris, et de là à une chaire de l'École normale, qu'il occupe aujourd'hui en qualité de maître de conférences pour le cours de calcul différentiel et intégral. Il est sur le chemin de l'Institut. Chevalier de la Légion d'honneur en juillet 1879.

Les succès de M. Gaston Darboux dans l'enseignement scientifique rappellent ceux d'un autre Nimois, Emile Verdet, admis simultanément aussi aux concours des Ecoles normale et polytechnique. Professeur à Paris dès sa sortie de la première école, auteur de travaux célèbres sur l'optique et les phénomènes de la vision, un des rédacteurs des *Annales de physique et de chimie*, en collaboration avec les savants Chevreul et Würtz, enlevé prématurément à la science en 1866, à l'âge de 42 ans. Ses leçons de physique ont été pieusement recueillies et publiées par ses élèves qui l'adoraient (1).

Les frères Gide. — Dans un autre genre d'études, deux autres enfants du Gard, Paul et Charles Gide, fils d'un président du Tribunal civil d'Uzès, se sont fait une honorable place dans l'enseignement du Droit : le premier à la Faculté de Paris, le second à la Faculté de Bordeaux.

M. Paul Gide avait débuté par une étude fort remarquable et honorée d'un prix de concours à l'Institut : *Sur la condition privée de la femme, dans le droit ancien et moderne*. Il a eu l'honneur de figurer comme candidat à l'élection de l'Académie des sciences morales et politiques, qui a donné M. le premier président Larombière pour successeur au savant professeur Valette.

(1) Je note encore, en passant, la même fortune acquise aux solides travaux d'un troisième Nimois : Gaston Milhaud, admis également aux deux concours de nos deux grandes Ecoles en 1878, après de brillantes études au Lycée de Nîmes : à l'Ecole normale sous le n° 6, à l'Ecole polytechnique sous le n° 47. Ce n'est encore que l'aurore d'une belle carrière. *Si fata sinunt.*

Les deux frères sont nés à Uzès. L'aîné, Paul, le 15 mai 1832; le cadet, Charles, le 28 juin 1847.

Les frères Daudet. — Les enfants de Vincent Daudet, époux Reynaud, de Nîmes étaient au nombre de douze. Parmi eux les deux frères Ernest et Alphonse se sont fait à Paris, parmi les gens de lettres une place très-honorable.

Ernest est né à Nîmes, le 31 mai 1837; il a donc aujourd'hui 43 ans; Alphonse est né aussi à Nîmes, le 13 mai 1840; il n'a pas encore 40 ans. Tous les deux ont un moment touché à la politique, avec l'appui de M. le duc de Morny, auquel le plus jeune des deux frères, Alphonse, fut attaché en qualité de secrétaire. L'aîné, Ernest, occupa un emploi de rédacteur au Corps législatif; il fut, pendant une courte période, sur la fin de la présidence du maréchal Mac-Mahon, directeur du *Journal officiel*; il s'est fait connaître par la publication de nombreux romans, dont un seul (*Madame de Robernier*) a paru dans la *Revue des Deux-Mondes*. Le même recueil a publié d'Ernest Daudet des études historiques, le *Procès des ministres de Charles X*, la *Terreur blanche* etc... Cette dernière a été publiée en un volume séparé, avec plus de développements. Sa notoriété est un peu effacée par la personnalité plus brillante de son cadet.

Alphonse Daudet s'est fait, dans la littérature moderne, une place plus considérable que son frère, une place à part, comme écrivain élégant et original. C'est parmi nos romanciers un des plus en vue, un des plus populaires. Ses livres ont presque tous obtenu un succès très-vif, même

à côté du succès presque scandaleux de *l'Assommoir*. Il suffira de citer la déclaration faite par l'éditeur Dentu, en réponse à une observation insérée au journal *l'Intermédiaire*, au sujet des éditions qualifiées de fantastiques. M. Dentu affirme, au début de janvier 1880, qu'il s'est vendu 40,000 exemplaires du dernier ouvrage d'Alphonse Daudet, *les Rois en exil*, paru au milieu d'octobre 1879 (1).

Les commencements d'Alph. Daudet furent pénibles ; il les a dépeints d'une façon fort peu voilée, dans son premier roman, *le petit Chose*, qui raconte les souffrances d'un maître d'études, emploi qu'il exerça au collège d'Alais. Il avait débuté, comme poète, par un charmant petit volume, *les Amoureuses*. Le rêve et la fantaisie sont les formes dominantes de ces poésies, ainsi que des petits contes où se distinguent : *le Chaperon rouge* et *les Rossignols du cimetière*. L'école réaliste ne l'avait pas encore enrégimenté parmi ses recrues. Par la publication de son meilleur roman : *Fromont jeune et Risler aîné*, qui fut couronné par l'Académie française, et des aimables récits qui constituent le volume *les Lettres de mon Moulin*, Alph. Daudet avait conquis la faveur du public, qui fit également bon accueil aux *Aventures prodigieuses de Tartarin*, aux infortunes navrantes de *Jack*, à l'élévation et à la chute du *Nabab*. Daudet nous intéresse ici particulièrement par les côtés de ses écrits empreints de couleur locale ; car il est impossible de ne pas reconnaître parmi nous, malgré de timides et insuffisantes

(1) Voir *l'Intermédiaire* du 25 déc. 1879, p. 749.

dénégations, les types cachés sous les personnages de Tartarin, de Jansoulet et de Elysée Méraut.

J'allais oublier qu'Alph. Daudet tient aujourd'hui, avec la même autorité que Janin et Théophile Gautier, le feuilleton dramatique dans le *Journal officiel*.

Je note, pour terminer, deux souvenirs un peu fugitifs, qui pourraient échapper aux futurs chroniqueurs ou biographes : le caractère indolent prêté à son ami Daudet par Alfred Delvau, dans l'intéressant voyage qu'ils font en commun : *du Pont des arts au pont de Kehl*, et ses traits accentués en charge dans le petit volume de Vermesch, les *Binettes rimées*, où notre compatriote se distingue par son regard velouté et son abondante chevelure, qualités extérieures qui font partie de sa réputation, et qui ne sont peut-être pas tout à fait étrangères à la faveur qui accueille sa personne dans un certain monde.

Les Prix de Rome.

Le culte des beaux-arts n'est pas moins en honneur parmi nous que celui des sciences et des lettres. La ville de Nîmes a fourni en dix ans trois grands prix de Rome : MM. Joseph Blanc en 1867, Gabriel Ferrier en 1874, Léon Boisson en 1876. Les deux premiers, section de peinture, le troisième, section de gravure en taille douce.

M. J. Blanc, quoique né à Paris, en 1846 (on pourrait dire accidentellement), est parfaitement Nîmois d'origine. Son père avait obtenu un modeste emploi à l'administration centrale des Postes à Paris; mais il est venu finir ses jours à Nîmes, où habite toute la

famille Blanc et où le jeune peintre fait de fréquentes visites ; il a obtenu le prix de Rome avant 20 ans, il a aujourd'hui 34 ans ; il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, à la clôture du salon de 1878, ce qui implique l'obtention préalable de toutes les médailles honorifiques.

M. *Gabriel Ferrier*, d'une famille originai-
re du Vigan, est né le 29 septembre 1847 à
Nîmes, où son père exploitait une pharma-
cie (Grand'rue, en face de la Préfecture).
Malgré ses mérites et ses excellents anté-
cédents, il ne put obtenir de la ville la pen-
sion qu'elle assure, depuis l'année 1844, à
un de ses enfants à l'école des beaux-arts,
parce que, au moment où son père formulait
une demande dans ce but, le budget de la
ville entretenait déjà (exceptionnellement)
deux élèves à Paris. M. Ferrier, aidé d'un
léger subside du Conseil général, se soutint
donc tout seul à Paris, et ne quitta l'atelier
de Pils que pour la villa Médicis, où il passa
les 4 années 1875-1878 ; il se signala comme
élève, pendant son séjour à Rome, par des
œuvres qui firent sensation, surtout son
Ganymède. Son dernier tableau, *le martyre
de sainte Agnès*, au salon de 1878, l'a placé
en très-haute estime. Le Gouvernement a
fait don à notre musée de son *David
vainqueur de Goliath*, en 1879.

M. *Léon Boisson* s'est élevé tout seul
dans notre école de dessin, où son grand-
père occupe depuis longtemps l'emploi de
concierge ; il est né dans les bâtiments
même affectés à l'école, le 2 octobre 1854.
L'enfant était tout naturellement porté
vers l'étude des beaux-arts ; il manifesta,

dès ses premières années, son aptitude et sa prédestination pour la gravure, par des dessins à la plume très-sûrement et finement exécutés. Il n'eut d'autres maîtres que les professeurs de l'école de Nîmes. Il fut signalé en 1866 à notre illustre compatriote, J.-B. Dumas, qui faisait alors une tournée en qualité de sénateur. L'ancien ministre du commerce, frappé du talent précoce du jeune Boisson, lui fit assurer, par une dispense de frais d'étude, l'enseignement professionnel du lycée, où il acquit les connaissances littéraires et scientifiques qui lui faisaient défaut jusqu'alors. Admis d'emblée à l'école des beaux-arts en 1872, il devint tout de suite l'élève préféré d'Henriquel Dupont ; il faillit obtenir, dès sa 3^{me} année d'études, le grand prix de gravure, qu'on lui fit attendre à cause de son jeune âge ; il termine sa 4^{me} année de stage en Italie, en 1880. Il nous a été donné de le voir occupé à Venise, au mois de septembre 1879, à reproduire la jolie madone de Jean Bellin de l'Académie des beaux-arts ; son travail assez avancé promettait une œuvre très-distinguée (1).

(1) Nîmes et le département du Gard ont produit bien d'autres artistes de talent, qui devraient prendre place dans une étude générale sur le culte de l'art parmi nos contemporains. Sans parler de MM. Ch. Jalabert, Jules Salles et Melchior Doze, qu'il serait inutile de vous signaler, puisque leur mérite les a fait admettre dans notre Compagnie, j'aurais à citer Adolphe Jourdan, Ch. Delort, Gide, Roybet, Saint-Pierre parmi les peintres, Morice parmi les sculpteurs. Mais j'ai voulu me borner à mettre particulièrement en lumière aujourd'hui ceux qui ont obtenu à leurs débuts la suprême distinction dans le grand concours parisien.

Ernest Bosc, et Alphonse Simil.— Deux architectes sortis de Nîmes qui se sont fait une position fort honorable dans Paris.

M. *Bosc*, né à Nîmes le 19 septembre 1837 (43 ans), s'était révélé dans sa ville natale par un goût très-prononcé pour l'horticulture et la décoration des jardins. Poussé à Paris pour se livrer plus largement à la satisfaction de ce goût, il se fit attacher au service de l'entretien des promenades, si supérieurement dirigé par M. l'ingénieur Alphand ; il étudia ensuite l'art du bâtiment sous Viollet-le-Duc. Formé par ces deux maîtres excellents, il est devenu lui-même capable de donner des leçons, qu'il a formulées dans divers ouvrages qui font autorité. Il a débuté par un traité remarquable du *chauffage et de la ventilation* dans les *édifices publics et privés*. Son *Dictionnaire d'architecture*, en cours de publication chez Firmin Didot, formera 4 volumes gr. in-8° ; il est rédigé avec une méthode excellente et une grande clarté et accompagné de nombreux dessins dans le texte, très-finement exécutés et tous signés de l'auteur, sauf quelques grandes planches en chromolithographie, où il a eu pour auxiliaire M. Bernard.

M. *Alphonse Simil*, né à Nîmes, le 14 juin 1839, a deux ans de moins que M. Bosc (41 ans). C'est un des meilleurs élèves de notre excellent confrère Henry Révoil, dont il a exactement suivi la voie, en s'occupant essentiellement des études de restauration des monuments antiques. Il est un des architectes chargés par le gouverne-

ment des travaux de cette nature, sur les indications et sous le contrôle de la Commission des monuments historiques. M. Simil a exécuté, pendant qu'il était encore à Nîmes, une belle étude de *restitution de l'amphithéâtre*. Les planches originales de ce travail, dont il a fait don à la ville de Nîmes, ont été fort remarquées, et ont valu des distinctions de premier ordre à l'auteur, aux expositions internationales de Vienne (Autriche) en 1877 et de Paris en 1878. Elles prendront place dans notre musée à côté des beaux dessins de *Questel* (détails de l'église Saint-Paul).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 31 janvier 1880.

Présents : M. Alb. Puech, *vice-président*,
préside en l'absence de M. le premier pré-
sident Gouazé, retenu par une indisposition ;
Dumas, Salles, Lenthéric, Bolze, Carcas-
sonne, Albin Michel, Delépine, abbé Ferry,
Louis Michel, Félix Boyer, *membres rési-
dants* ; Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance
est lu et adopté.

L'Académie a reçu, pendant la dernière
quinzaine, les publications suivantes :

Atti dell' Accademia dei Lincei. Vol. iv,
n° 1, décembre 1879.

*Bulletin de la Société d'agriculture, in-
dustrie, sciences et arts du département de
la Lozère*, tome xxx, octobre et novembre
1879.

*Annales de la Société d'émulation du
département des Vosges*, 1879.

Bulletin de l'Athénée de Barcelone. Juillet,
août, septembre, octobre, novembre et dé-
cembre 1879.

*Rapport annuel de la Société zoologique
de Cambridge*, 1878-79.

Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. Table chronologique.

Mémoires de la Société d'émulation du Jura. 2^e série, 4^e volume, 1878.

Revue Savoisienne, n^o 12, du 31 décembre 1879;

Auxquelles il y a lieu d'ajouter deux envois à titre d'hommage :

1^o Une pièce en patois, *Moun oustalet*, signé de Gagnaud, pseudonyme de M. de Berluc-Pérussis, notre correspondant, de l'Académie d'Aix. Cette pièce a été médaillée dans un concours de 1875 par la Société des Langues romanes.

2^o Un ouvrage philosophique, en trois volumes, publié sous le titre : *Etre et connaître*, à Anduze, sous ce pseudonyme : E. Anthoine, qui désigne notre confrère non résidant, M. *Rodier de la Bruguière*.

M. LIOTARD, en abandonnant les fonctions de trésorier, rend compte de sa gestion à ce titre pour l'année 1879.

Il résulte de l'état de la situation financière, arrêtée au 31 décembre dernier, que le total des recettes de la Société s'est élevé au chiffre de 5.533 fr. 32 c., y compris un report de l'exercice précédent de 2,200 fr. 82 ; ce qui porte à 3 332 fr. le chiffre des recettes propres à l'année 1879 ;

Que les dépenses, réglées aussi au 31 décembre 1879, s'élèvent à 2.493 fr. 70 ;

Que le compte de 1879 se solde par suite, au 31 décembre, par le chiffre de 3.039 f. 62, valeur en argent ou en jetons ;

Mais que cet excédant est grevé du prix à régler du volume des *Mémoires* de l'Aca-

démie imprimé en 1879, et qui vient de paraître, mais dont la facture n'a pas été encore présentée par l'imprimeur.

L'examen des comptes et des pièces à l'appui, est renvoyé à la commission ordinaire de vérification.

La distribution du volume des *Mémoires* de 1878, qui commence une nouvelle série dans le format grand in-8°, est faite aux membres présents.

L'Académie procède à la désignation d'un nouveau trésorier, en remplacement de M. LIOTARD, obligé de résigner ces fonctions, incompatibles avec celles de secrétaire-perpétuel, auxquelles il a été appelé.

L'Académie désigne à l'unanimité M. *Fernand Verdier* pour occuper l'emploi de trésorier.

M. le secrétaire dépose le programme d'un concours de poésie ouvert par l'Académie d'Amiens pour 1880 :

Un bouquet de 6 à 12 sonnets sur des personnages célèbres de la Picardie au choix des concurrents.

Le concours est ouvert jusqu'au 2 novembre.

L'Athénée de Barcelone, en transmettant le volume de ses publications pour le 2^e semestre de 1879, sollicite l'envoi des *Mémoires* de notre Académie en retour.

Le secrétariat est autorisé à faire l'envoi demandé à titre d'échange.

M. le ministre de l'instruction publique transmet, comme les années précédentes, une circulaire annonçant la réunion des

représentants des Sociétés savantes à la Sorbonne. Les lectures auront lieu, cette année, les 31 mars, 1^{er} et 2 avril.

Les membres de l'Académie qui désireraient y assister comme délégués sont priés de se faire inscrire, afin que M. le Président soit en mesure de leur faire adresser en temps utile des billets d'invitation.

L'Académie, appelée à désigner une commission pour l'appréciation des œuvres envoyées par les prétendants au prix du concours historique sur *Claude Baduel*, maintient comme juges du concours les auteurs de la proposition indiqués dans la séance du 23 mars 1878 : MM. *Delépine*, *Carcassonne* et *Ginoux*.

La parole est à M. l'abbé Cam. FERRY, qui donne lecture d'un rapport sur l'œuvre de M. l'abbé Rouët : *Notice sur la ville de Lunel au moyen âge, suivie de la vie de S. Gérard*.

« L'ouvrage sur lequel a été appelée l'attention de l'Académie est intitulé : *Notice sur la ville de Lunel au moyen-âge, et vie de S. Gérard*.

« L'auteur, M. l'abbé Rouët, s'est déjà fait connaître par une intéressante biographie, celle de *M. l'abbé Martin, curé de Saint-Denys, à Montpellier*, auteur de travaux considérables sur S. Jean Chrysostome...

« Ce livre se divise en deux parties : l'une consacrée aux écoles juives de Lunel et à l'histoire des seigneurs de cette ville, l'autre à la vie de S. Gérard....

« Les pages où M. Rouët traite de l'école juive de Lunel sont peut-être les plus inté-

ressantes de tout son livre. Nous y voyons en effet que Lunel prit une part glorieuse au mouvement littéraire qui se manifesta en Europe au XII^e siècle. Pendant qu'à l'ombre des cathédrales, ou dans les cloîtres des abbayes, l'Eglise catholique initie les peuples nouveaux aux lettres, aux sciences et aux arts, dans nos provinces du Midi, d'autres écoles, prospères et renommées, contribuent par leurs travaux, sinon à former et à enrichir la littérature nationale, du moins à agrandir son domaine et à activer la vie des intelligences. Fidèles à leurs traditions d'enseignement, les Juifs, partout où ils se répandent, partout où s'exerce leur influence, établissent des écoles, appellent autour d'eux une jeunesse studieuse, l'instruisent et l'élèvent avec une remarquable générosité. Théologie, exégèse, philosophie, philologie, sciences mathématiques et naturelles, médecine, poésie, toutes les branches des sciences sont abordées par ces travailleurs austères. C'est le moment où le grand rabbin de Cordoue, Maïmonide, remplit l'Orient et l'Occident de sa renommée. Les fréquentes relations politiques qui s'établissent entre le midi de la France et l'Espagne amènent des relations d'un autre genre, non moins suivies et plus fructueuses pour les sciences et les lettres. D'Espagne en France se fait un échange, aussi actif que les temps le permettent, d'idées et de doctrines. On s'interroge, on se répond d'une synagogue à l'autre. On se communique les manuscrits, on les traduit, on les répand autour de soi. Les traités théologiques des rabbins, leurs écrits sur l'Ancien Testament, leurs œuvres morales, paraissent à la fois en arabe et en hébreu, et vulgarisent dans les écoles les

théories philosophiques d'Averrhoës et d'Aristote. Les synagogues de France rivalisent d'érudition avec celles d'Espagne ; Montpellier, Lunel, Béziers, Narbonne, et plus près de nous, Vauvert, Saint-Gilles, Beaucaire, attirent, par la réputation de leurs écoles, l'admiration et les éloges des voyageurs. Celle de Lunel se distingue entre toutes, par le nombre des savants qui l'honorèrent, et la fécondité de leurs travaux. A la suite de M. Rouët, nous signalons la famille célèbre des Tibbonides. Juda Ben-Tibbon, le premier en date des membres de cette famille, fut surnommé le père des traducteurs. C'est à Lunel qu'il traduisit les meilleurs ouvrages des Maures sur la jurisprudence, la philosophie, la médecine et l'astronomie. Riche et puissant, consulté par les princes et les évêques, possesseur d'une importante bibliothèque qu'il conservait avec un soin minutieux, il eut des élèves qui héritèrent de sa science, entr'autres le rabbin Nachmonide, habile dans l'art des accouchements. On reproche à Nachmonide de recourir à la superstition dans le traitement de ses malades, et de guérir les maux de reins par l'application d'une pièce d'argent représentant la figure d'un lion. Ce fut le sujet d'un violent débat, qui divisa pendant quelque temps en deux parties les synagogues de Barcelone et de Montpellier. Quelques auteurs ont cru que le fameux commentateur de la Bible, Salomon Jarki, appelé par d'autres Salomon de Lunel, était né dans cette ville. Cette opinion, fondée sur le nom de Jarchi, adjectif formé du mot *jarack* qui signifie lune, en hébreu, a été rejetée de nos jours. La ville de Nîmes compte, parmi ses manuscrits les plus pré-

cieux, un commentaire de Jarcki sur la Genèse. Samuël ben-Tibbon, fils de Juda, traduisit en hébreu le Moré-Néboukim ou guide des égarés, chef-d'œuvre de Maïmonide et résumé de ses doctrines. Tandis que Samuël propageait les écrits du maître, un autre rabbin de Lunel, Moïse Kohën, attaquait violemment les doctrines rationalistes du Moré Nebouckim. La synagogue de Montpellier le soutint dans cette lutte et fit livrer aux flammes le livre incriminé. D'autre part, les défenseurs ne manquèrent pas au grand rabbin de Cordoue. La guerre se prolongea avec des alternatives diverses et finit par le triomphe du péripatétisme, représenté par Maïmonide. Un autre Tibbonide, Moïse Ben-Tibbon, continuant l'œuvre de ses prédécesseurs, traduisit en hébreu certains ouvrages de médecine dus à Maïmonide, entr'autres la consultation à un prince valétudinaire et hypocondriaque ; mais son plus beau titre de gloire est d'avoir publié une édition complète des œuvres d'Averrhoës. Si nous joignons aux Tibbonides, que Lunel revendique avec une légitime fierté, Zérachia le lévite, Meschullom ben-Jacob et ses cinq fils, tous connus par leurs travaux et leur enseignement, nous comprendrons que M. Rouët se soit arrêté avec complaisance sur cette page brillante des annales littéraires de sa patrie.

« Les écoles juives ne sont pas la seule illustration de Lunel.

» Cette ville peut encore se vanter d'avoir possédé, dans sa famille seigneuriale, une lignée de nobles et puissants barons.

» M. Rouët a recueilli, dans le chapitre troisième de sa première partie, ce qu'il a

pu trouver dans les historiens ou les archives de Lunel, sur les seigneurs de sa ville natale au XII^e siècle.

» Le premier acte public où l'on rencontre le nom de Gaucelm de Lunel est un acte du cartulaire du chapitre de l'église cathédrale de Notre-Dame de Nîmes, en 1007. Cet acte, qui a été publié par notre éminent confrère, M. E. Germer-Durand, a permis de restituer aux barons de Lunel, leur véritable nom de *Gaucelm*, transformé abusivement en celui de *Gaucelin* par une erreur de copistes facile à expliquer. Cette correction, indiquée déjà par Ménard, l'historien de Nîmes, qui cite un Pierre Gaucelm, évêque de Nîmes en 1280, s'impose à l'histoire depuis la découverte d'un sceau de Gaucelm, trouvé près Massillargues, et qui porte, en caractères parfaitement lisibles, la légende : *Sigillum Raymundi Gaucelmi*...

« M. Rouët a eu l'heureuse idée de dresser un tableau généalogique de la famille des Gaucelm, qui permet au lecteur de se retrouver facilement au milieu de tant de noms semblables portés par les différents seigneurs de Lunel... Aux deux parties précédentes, M. Rouët en a ajouté une troisième, sous le nom d'appendice. C'est une étude d'un intérêt tout local, et qui a une valeur réelle aux yeux de ceux qui aiment à reconstituer le passé de nos anciennes villes, et à les revoir dans leur vie religieuse aussi bien que politique ».

A la fin de son rapport, M. l'abbé Ferry constate que le travail de M. Rouët est le résultat d'efforts consciencieux, et que les renseignements recueillis par lui sur la ville de Lunel, seront d'un grand secours aux futurs historiens de cette cité...

« Remercions, ajoute-t-il, l'auteur de la *Notice* de son zèle et de ses efforts. L'an passé, dans la séance publique de l'Académie, notre président attribuait, avec autant d'esprit que de bon sens, aux Académies de province, le soin de refaire l'histoire de la Province. M. Rouët a compris la grandeur de cette tâche. Il s'est vaillamment mis à l'œuvre, et il a bien mérité des lettres et de l'érudition, son exemple doit être encouragé... »

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 14 février 1880.

Présents : MM. Puech, *vice-président* ; Brun, Verdier, Bolze, Carcassonne, Albin Michel, abbé Ferry, Louis Michel, *membres-résidants* ; de Montvaillant, *membre non-résidant* ; Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

L'Académie a reçu, depuis la dernière séance, les ouvrages suivants, qui sont déposés sur le bureau :

L'Archiprêtre. Episode de la guerre de Cent Ans, par Aimé Cherest.

Le Prieuré de Chamonix, par Bonnefoy et Perrin.

Annales de la Société académique de Nantes. Tome 9, 1879. Table alphabétique des noms d'auteurs de la dite Société.

Travaux de l'Académie nationale de Reims. Tome 72. 1876-77.

Bulletin de la Société académique de Brest, 2^e série, tome 6.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. 1876-77-78.

Comité archéologique de Senlis. Tome 4. 1878.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes. Tome 32.

Bulletin de la Société des sciences natu-

relles de Nîmes, n^{os} 11 et 12 de l'année 1879.

Bulletin de la Société héraldique et généalogique de France.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. 1880. 52^e livraison.

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France.

Bulletin de la Société des sciences et arts du Havre, n^o 15.

Notre associé-correspondant, M. *Louis Roumieux*, a écrit pour réclamer une rectification dans le compte rendu de l'ouvrage de M. Reboul sur les *Anonymes et Pseudonymes de la Provence*.

C'est bien lui, et non notre confrère Jean Gaidan, qui est désigné dans le félibrige sous le nom de *Félibre de la Tourmagne*. Jean Gaidan signe ses écrits du nom de *Jean de la Tourmagne*. La rectification sera faite, suivant le désir exprimé par M. Roumieux.

L'Académie désigne la Commission spéciale qui doit être chargée, aux termes de l'art. 40 du règlement, de la vérification de la comptabilité de 1879.

Cette commission sera composée de MM. *Bolze, Brun, abbé Ferry*, avec le nouveau trésorier, M. *Verdier*.

Sur la demande de M. l'archiviste, tendant à ce que l'Académie s'occupe du choix des mémoires qui devront constituer le volume des *Mémoires* pour l'année 1879, il est convenu que la Commission de publication se réunira jeudi prochain, 19 février, à quatre heures et demie.

L'éloignement de M. *Roussellier*, appelé

aux fonctions de Procureur général à la cour de Montpellier, laisse un vide dans la Commission désignée pour s'occuper de l'organisation de la prochaine séance publique.

M. *Félix Boyer* est désigné pour remplacer dans la dite commission M. Roussellier.

La parole est donnée à M. *Albin Michel*, qui communique les estampages de deux inscriptions tumulaires mises au jour par des travaux de déblais opérés par le service de la voirie municipale, dans le quartier de la route de Montpellier (rue Charlemagne).

« Je viens vous communiquer les découvertes archéologiques qui ont été faites à Nîmes depuis notre dernière séance, et qui sont dues au soin particulier avec lequel les travaux municipaux sont surveillés par le service de la voirie.

» Des instructions sérieuses et intelligentes ont été données aux surveillants de ces travaux par M. Gérin, en sorte que le moindre objet portant un caractère d'antiquité, doit être mis de côté et apporté au Musée d'archéologie.

« C'est ainsi que, dans le chantier nouvellement ouvert rue Charlemagne pour abaisser le niveau de cette voie de communication entre les chemins de Saint-Gilles et de Générac, les ouvriers ont trouvé deux pierres tombales et une urne funéraire en terre, renfermant des ossements.

» Ces deux pierres tombales sont très-intéressantes à cause de la profession des défunts, et offrent une certaine difficulté de lecture, non pas dans la forme des lettres qui sont très distinctes, mais à cause de la

signification à donner à quelques abréviations.

» Mes connaissances personnelles ne me permettent pas d'affirmer que le sens que je vais leur donner est le véritable; aussi est-ce très-timidement que je vais vous soumettre ma traduction; mais je n'ai pu résister au plaisir d'être le premier à vous informer de notre trouvaille.

» La première de ces inscriptions, comme vous pourrez le voir par l'estampage que je fais passer sous vos yeux, est ainsi conçue :

TR	Au gladiateur Thrace
Q. VETTIO. GRACI	Quintus Vettius Gracilis, de la
LI. COR. TRIVM	corporation des trois, âgé de
ANNORVM. XXV	25 ans, Espagnol d'origine;
NATIONE. HISPAN	Lucius Sestius Latinus a donné
DONAVITL. SESTIVS	ce monument.
LATINVS.	

» Q. Vettius Gracilis, mort à la fleur de l'âge, était selon moi, un jeune gladiateur de la catégorie de ceux qu'on appelait *Thracés*, parce qu'ils avaient la même armure défensive et offensive que les guerriers de cette nation, c'est-à-dire un coutelas à lame recourbée et à pointe aigüe et le petit bouclier thrace à contours carrés et à surface convexe. Comme le dit Rich dans son *Dictionnaire des antiquités romaines et grecques*, cette catégorie de gladiateurs soutenait souvent l'attaque de son adversaire courbé en deux, ou agenouillé derrière son bouclier.

» Je vous ai montré, l'année dernière, un dessus de lampe représentant un gladiateur dans cette position.

» Comme le pays d'origine de ces combattants était un motif d'attraction, on ne

manquait pas d'en faire mention ; et le gladiateur espagnol Vettius Gracilis dut peut-être attirer, dans les Arènes de Nîmes, autant de monde que ce que le toréador Tato en a fait venir de nos jours. Ce sont les deux lettres T R., placées en tête du monument, qui me font provisoirement donner cette explication.

» La deuxième pierre tombale, trouvée à côté de la précédente, porte l'inscription suivante :

TR.	Au gladiateur Thrace
APTUS. NAT	Aptus, natif d'Alexandrie,
ALEXSAND	âgé de 37 ans. Son épouse
UNVS. XXXVII	Optata a élevé ce monument,
OPTATA. COIVX	de ses propres deniers.
DE. SVO	

» A côté de ces deux tombes, les ouvriers ont découvert une urne en terre remplie d'ossements humains et fermée par un couvercle.

» Evidemment, ce sont les ossements d'un des personnages ci-dessus.

» Lorsque, l'année dernière, la municipalité autorisa la Commission de Beaux-Arts, section d'archéologie, à faire transporter, dans les locaux de l'ancien hôpital, les monuments épigraphiques qu'elle pourrait recueillir, la première pierre que j'ai fait transporter fut offerte à la ville par M. Blanc, entrepreneur de maçonnerie. Cette pierre portait l'inscription suivante, dont la lecture offre une certaine difficulté.

RET	Je la traduis ainsi :
L. POM PEIVS	Au rétiaire Lucius Pompéius...
VIII. N. VIANNES	Viennois d'origine, âgé de 25 ans.
SIS' AN. XXV	Son épouse Optata a élevé ce
OPTATA. CONIVX	monument de ses propres deniers.
D' S' D'	

» Or, d'après les renseignements que m'a fournis M. Blanc, cette pierre aurait été trouvée par lui, sur le même emplacement de nos deux tombes précédentes, en faisant le mur de clôture de la maison voisine.

» La présence dans le même lieu de cette troisième tombe ne nous donne-t-elle pas l'explication de l'inscription, et Vettius Gracilis, Aptus et Pompéius ne composeraient-ils pas cette corporation des trois gladiateurs dont la mort peut avoir eu lieu le même jour, dans le même spectacle.

« Le directeur entrepreneur de cette représentation, Lucius Sestius Latinus, a voulu consacrer le souvenir de ces trois combattants, et notamment de l'Espagnol Vettius Gracilis ; aussi la pierre tumulaire dont il leur a fait hommage est-elle d'une qualité supérieure, et ses caractères ont-ils été bien gravés, tandis que les épouses de Pompéius et d'Aptus, deux sœurs probablement, puisqu'elles portaient toutes deux le même nom *Optata*, étant probablement dans une position de fortune plus médiocre et qui ont elles-mêmes fait les frais, ont-elles employé des pierres d'une qualité inférieure et des graveurs moins habiles.

» Je vous répète, Messieurs, que les explications que je vous donne sont les seules que j'ai pu trouver jusqu'à présent, et je serais heureux que l'un de vous puisse me ramener dans le bon chemin, si je m'en suis écarté ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

— 21 —

Séance du 28 février 1880.

Présents : MM. Puech, *vice-président*, appelé à la présidence en l'absence de M. Gouazé ; J. Salles, Brun, Ginoux, Verdier, Bolze, Carcassonne, Meynard-Auquier, Albin Michel, Delépine, Sabatier, abbé Ferry, Robert, Louis Michel, Boyer, *membres-résidants*; abbé Azaïs, des Rivières, *membres honoraires* ; Germer-Durand fils, *associé-correspondant* ; Ch. Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

L'Académie a reçu, dans la dernière quinzaine, les ouvrages suivants, que le secrétaire dépose sur le bureau, savoir :

Recueil des travaux de la Société d'Agriculture, sciences et arts d'Agen. 2^e série, tome VI.

Recueil des travaux de la Société libre d'Agriculture, sciences, arts et belles-lettres, de l'Eure. 4^e série, tome IV.

Société des Sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace, tome XIII, 1879.

Bulletin de la Société linnéenne de la Charente-Inférieure. 1877-78-79.

Revue des langues romanes. 3^e série, tome II^e, novembre et décembre 1879.

Revue Savoisienne, 21^e année, n^o du 31 janvier 1880.

Atti dell' Accademia dei Lincei, tome IV, janvier 1880.

Programme des concours de la Société des sciences de Lille.

Les Prussiens à Nogent (Haute-Marne), avec cette épigraphe : « Aux compatriotes de nos défenseurs », par M. Daguin, *hommage d'auteur.*

On se rappellera qu'en effet, nos mobiles du Gard avaient été dirigés en partie dans la Haute-Marne, aux environs de Langres, pendant la guerre néfaste de 1870-71.

Ce dernier volume est confié à M. Ginoux, qui veut bien se charger d'en rendre compte.

L'Académie des sciences et lettres de Montpellier sollicite l'envoi de quelques volumes de nos *Mémoires* pour compléter sa collection ; M. le bibliothécaire-archiviste est chargé de donner satisfaction à ce vœu.

Le délai pour la désignation des membres de notre Compagnie qui accepteraient l'invitation d'assister, comme ses délégués, à la réunion des représentants des Sociétés savantes des départements à la Sorbonne, est fixée au 5 mars prochain.

M. le Président ayant rappelé les instructions ministérielles, qui règlent le détail des séances et les conditions du voyage à Paris, MM. *Jules Salles* et *Ch. Liotard* font connaître qu'ils se mettront en mesure de participer en temps utile à l'invitation.

M. *E. Brun*, rapporteur de la Commission spéciale de liquidation des comptes de l'exercice 1879, rend compte de l'examen fait par la dite Commission des opérations faites en recette et dépense par le dernier trésorier,

et conclut à l'apuration de ces comptes se soldant, conformément au compte-rendu présenté dans la séance du 31 janvier, par un excédant de recette de 3.039 fr. 62.

Des remerciements sont votés au trésorier pour l'exactitude de sa gestion.

La parole est donnée à M. VERDIER, qui présente son rapport sur le contenu d'un volume des *Mémoires* de l'Académie de Marseille pour 1877-78. M. Verdier met particulièrement en lumière le discours de réception de M. Révoil, notre confrère, à son entrée comme membre ordinaire dans l'Académie de Marseille, et un travail littéraire considérable de M. Rostang, contenant un parallèle de Catulle et d'Alfred de Musset, dont il cite divers passages.

Une lecture de M. GINOUX termine la séance. Elle a pour sujet une revue en vers des faits principaux de l'Histoire de France, pour servir d'application de la mnémotechnie à l'histoire.

M. Ginoux communique quelques fragments de son œuvre, qui se continue sans interruption depuis l'origine du gouvernement français jusqu'à Louis XIII, et qu'il fait précéder de la préface suivante.

« J'ai su que, depuis que j'ai quitté les bancs du collège, il y aura de cela bientôt un demi-siècle, on a cessé de donner aux élèves, comme livre classique, l'ouvrage du célèbre grammairien de Port-Royal intitulé le *Jardin des racines grecques*.

» J'ignore à quelle époque s'est faite la suppression du livre de dom Claude Lancelot dans l'enseignement de la langue grecque. J'ignore même quelles ont pu être les rai-

sons qui ont dicté cette mesure. Peut-être a-t-on jugé inutile de meubler la tête des enfants de vers qu'on pourrait appeler barbares ; mais je dois avouer que, s'il m'est resté quelque chose des étymologies empruntées à cette langue, c'est à ce livre que je dois de les avoir conservées, et je ne suis pas sûr que ce ne soit pas à cause de l'excentricité des vers.

» Chaque fois que j'ai voulu garder dans ma mémoire la succession de quelques dates et de quelques noms historiques, j'ai eu recours au moyen mnémotechnique qui consiste à les mettre en rimes. Chacun peut avoir fait l'expérience que les vers s'apprennent mieux que la prose.

» Convaincu de cette vérité, j'avais ébauché pour mes petits-enfants une mnémotechnie de l'histoire de France, ne songeant guère qu'à leur livrer mes manuscrits ou à leur en faire prendre des copies, ce qui est encore un exercice de mémoire.

» Si l'idée m'était venue de livrer mon œuvre à l'impression, j'en aurais été détourné par un rapprochement écrasant. M. Guizot venait de publier une histoire de France à l'usage de ses petits-enfants, et je n'aurais pas voulu qu'on me supposât la fatuité d'avoir voulu imiter et suivre ce grand maître, *etiam longo intervallo*.

» Voici comment me vint cette idée, on verra qu'elle me fut suggérée de plus bas. Causant un jour avec mon jardinier, pendant qu'il ratissait les plates-bandes de mon mazet, je crus m'apercevoir que volontiers il mêlait, à l'art de cultiver les jardins, le plaisir de faire des citations historiques, non sans quelque à-propos.

» Je n'aurais pas été étonné, s'il avait

émaillé sa conversation de mots empruntés à la flore ou à l'arboriculture, qu'il se fût servi avec satisfaction de mots tirés du grec ou du latin, dont se compose d'ailleurs la nomenclature de la botanique.

» J'ai connu aussi un vieux militaire, qui citait à propos des vers de tous les poètes latins. -- « Commandant, lui disais-je, vous m'avez dit que vous aviez quitté les bancs des écoles à douze ans, que vous étiez ouvrier tanneur quand vous fûtes appelé sous les drapeaux ; vous avez dû bien travailler ». — « Non, me dit-il, je n'ai qu'un vernis de savoir : toute mon érudition, je l'ai puisée dans la *Flore latine* de Larousse.

» Ce n'est pas plus malin que cela !!!

» On peut donc, à l'aide de dictionnaires, se faire facilement un certain approvisionnement de connaissances.

» Mais maître André, mon jardinier, tenait surtout à me faire savoir qu'il connaissait son histoire de France.

« Vous possédez, lui dis-je, votre Ragois par cœur ; ce livre commence à se faire rare. Ses appréciations sont beaucoup trop empreintes de l'esprit de parti, et pas mal de faits ne sont pas d'une très-grande exactitude.

» Je compris que je blessais l'exaltation d'une naïve reconnaissance et je coupai court ; mais il me resta, de cette conversation, que maître André, s'il fût né dans un autre milieu, aurait comblé les lacunes qu'avait laissées chez lui la lecture de son historien.

» Prenons un autre exemple : les récitations des fables de Lafontaine ne sont pas pour les enfants d'une utilité immédiate, si ce n'est comme exercice de mémoire ; mais que d'excellents principes de philosophie l'enfant devenu homme ne trouve-t-il pas

dans ses souvenirs de l'immortel fabuliste ?

» Lafontaine, certainement, serait moins connu, moins apprécié, s'il nous fallait, dans un âge avancé, nous livrer sur lui au travail de mémoire, dont notre enfance a fait la provision ! Nous n'avons pas besoin d'apporter ses œuvres en voyage ou dans la solitude : nous les avons à peu près toutes dans la tête ou tout au moins les principales, et à chaque instant de la vie, l'occasion naît d'en faire l'application.

» J'en tirai cette conséquence, que celui qui connaîtrait bien par cœur les faits principaux de l'histoire, la succession des événements et leurs dates, trouverait facilement plus d'attrait dans le complément de ses études historiques. Et je conçus le projet de donner suite au travail que j'avais ébauché pour mes petits-enfants. Peut-être publierai-je un jour ma mnémotchnie de l'histoire de France, qui n'est autre chose qu'un précis rimé, très-succinct, des règnes qui se sont succédé.

» Certes, je n'ai pas la prétention de croire qu'on me lira dans l'âge mûr, qu'on viendra chercher dans mon travail la solution de quelques problèmes historiques, ni surtout y puiser des leçons de littérature et de poésie. Si j'ai le bonheur d'inspirer à quelques uns le goût et l'amour des études historiques, j'aurai obtenu la seconde récompense que je dois à ce petit travail, et dont la première a été une intéressante et agréable distraction ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

— 23 —
Séance du 13 mars 1880.

Présents : MM. Gouazé, *président* ; Aurès, Brun, Ginoux, Lenthéric, Verdier, Puech, Faudon, Bolze, Carcassonne, Alb. Michel, Delépine, Sabatier, Boyer, *membres résidents* ; de Montvaillant, *membre non-résident* ; Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

L'Académie a reçu, dans la dernière quinzaine, les publications dont suit le détail :

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de l'Ardèche, 1879.

Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest, 4^e trim. 1879.

Bulletin de la Société protectrice des animaux. Novembre 1879.

Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie. 112^e livraison.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, tome XXX, décembre 1879.

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers, 2^e série, tome X, 1^{re} livraison.

Bulletin de l'Académie du Var, tome IX, 1879-80.

Actes et compte-rendu de la Société académique indo-chinoise de Paris.

Les Voix de la Patrie, nos 25, 26, 27 et 28. 3^e année.

Mémoires de la Société des sciences naturelles et historiques, des lettres et des beaux-arts de Cannes et de l'arrondissement de Grasse. Tome VI.

Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre. Tome VIII, 1879.

Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. tome 1, 8^e série, 1^{er} et 2^e semestres.

Le Camp de Jalès, hommage de M. Marius Tallon.

Société Dunkerquoise. Programme du concours de 1880.

Académie Delphinale. Programme du concours de 1880.

M. le secrétaire appelle l'attention de la Compagnie sur l'approche de l'époque où elle tient d'ordinaire sa séance publique, et sur l'adoption des mesures préalables, notamment la recherche et le choix des éléments qui devront former le programme de la séance. Tous les membres de la commission spéciale, adjoints au bureau, sont invités à s'occuper individuellement de la question, pour apporter à la prochaine séance le résultat de leurs investigations.

La parole est à M. DELÉPINE pour rendre compte de l'examen d'une brochure de M. Triaire-Brun, dans laquelle l'auteur a cherché, dans la dénomination de certains noms de lieu de la France méridionale, la

trace d'une ligne de défense établie par César.

M. le rapporteur rend hommage au travail consciencieux auquel s'est livré l'auteur, en faisant d'ailleurs certaines réserves sur les conclusions qu'il en a tirées.

M. GINOUX présente un rapport sur le récit de l'occupation de Nogent (Haute-Marne), par les Prussiens en 1870, dont l'auteur, M. Arthur Daguin, a fait hommage à l'Académie, en souvenir de la campagne d'un détachement des mobiles du Gard aux environs de Langres.

Le travail communiqué par M. Daguin n'est qu'une partie d'une œuvre plus considérable qu'il prépare, et qui aura pour titre : *Le canton de Nogent : le sol, l'histoire, l'habitant.*

M. DELÉPINE termine la séance par la lecture d'une pièce de vers intitulée : *Méditation et Prière à la muse.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée

— 15 —
Séance du 27 mars 1880.

Présents: MM. Gouazé, *président*; Alph. Dumas, Jules Salles, Aurès, Eug. Brun, Irénée Ginoux, Ch. Lenthéric, Fernand Verdier, Ch. Dombre, Alb. Puech, Léon Carcassonne, Delépine, l'abbé Ferry, Louis Michel, Henri Roussellier, *membres résidents*; Albin de Montvaillant *membre non résidant*; Albin Michel, *secrétaire-adjoint*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants:

Bulletin de la Société d'agriculture et des arts de Poligny (Jura), dernier n° de 1879, et 1^{er} de 1880.

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendomois, t. XVIII, 1879.

Annales de la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon, t. X, 1877.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, classe des lettres, t. XVIII, et classe des sciences, t. XXIII.

Bulletin de la Société protectrice des Animaux, décembre 1879.

Bulletin de la Diana, n° 5.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, t. XXI, n° 2.

Congrès archéologique de France, 45^e session, tenue au Mans et à Laval en 1878.

Revue agricole et industrielle, littéraire et artistique de l'arrondissement de Valenciennes, XXXIII^e année, t. 33, n°s 1 et 2.

Travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne, 4^e vol., 5^e bulletin.

Mémoires et comptes rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais, 1878, t. X, 2^e bulletin.

Atti dell' Accademia dei Lincei, t. IV, Février 1880.

Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise, T. X, 3^e partie.

Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Lozère, t. 23, 1879.

Revue Savoisienne, n° du 20 février 1880.

Romania, t. IX, janvier 1880.

Les Voix de la patrie, 3^e année, n° 29.

Le culte des Matræ, par M. Lud. Vallentin, hommage de l'auteur.

Action érosive du sable en mouvement sur des cailloux de la vallée du Rhône, par M. Cazalis de Fondouce, hommage de l'auteur.

L'amphithéâtre de Nîmes, par M. Louis Boucoiran.

M. AURÈS donne communication d'une lettre de M. Henri Martin, sénateur, membre de l'Institut, au sujet de la statue de

femme récemment découverte à Nîmes et reconstituée par le raccordement des fragments.

M. l'abbé *Rouët* auteur d'une *Notice sur la ville de Lunel*, est élu en qualité d'associé-correspondant.

Après ce vote, M. Jules SALLES lit un travail biographique sur Auguste Bosc, sculpteur, membre de l'Académie du Gard, décédé au mois de décembre 1878.

M. H. ROUSSELLIER, Procureur général à Montpellier, s'excuse de n'avoir pas encore payé à l'Académie le tribut que chacun de ses membres est tenu d'apporter, et, tout en promettant de s'exécuter, fait hommage de son discours d'installation à la Cour d'appel de Montpellier.

M. le docteur PUECH rend compte de deux brochures offertes à l'Académie de Nîmes par M. Germain, membre de l'Institut et doyen de la Faculté des lettres de Montpellier. Ces deux brochures portent pour titre : *La médecine Arabe et la médecine Grecque à Montpellier et le Cérémonial de l'Université de médecine de Montpellier.*

Après un appel aux membres de la Commission chargée de l'organisation de la séance publique, pour les engager à en préparer les éléments, M. le président GOUAZÉ termine la séance par le compte rendu d'une brochure de M. Talon, sur *le Camp de Jalès, épisode de la Révolution.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

— 55 —
l'année récemment découverte à Nîmes et
reconnue par le rapprochement des frag-
ments.

M. l'abbé Roux auteur d'une Notice sur
la ville de Nîmes.
Séance du 10 avril 1880.

Après ce vote, M. Jules Salles lit un
travail biographique sur Auguste Bosc,
membre de l'Académie du Gard.

Présents : MM. Gouazé, *président* ;
Dumas, Aurès, Brun, Ginoux, Verdier,
Pelon, Gaidan, Bolze, Carcassonne, Albin
Michel, Delépine, Sabatier, Louis Michel,
Boyer, *membres résidents* ; de Montvaillant,
membre non résident ; Ch. Liotard, *secré-
taire-perpétuel*.

Le secrétaire dépose sur le bureau les
ouvrages suivants reçus dans la quinzaine

*Mémoires de la Société d'archéologie
lorraine. 3^e série, 7^e volume.*

Journal de la même, pour 1879.

*Mémoires de l'Académie de Stanislas
1878. 4^e série, tome XI.*

*Bulletin de la Société académique de
Laon. Tome XXIII, 1877-1878.*

*Bulletin de la Société académique d'agri-
culture, belles-lettres, sciences et arts de
Poitiers. Nos 239, 240, 241 et 242.*

*Bulletin de la Société des antiquaires de
Picardie. Tome XIII, 1877-78-79.*

*Bulletin et Annales de l'Académie d'ar-
chéologie de Belgique. Divers numéros de
1848 à 1863.*

Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. Tome 17, avec atlas.

Les Voix de la Patrie, 3^e année, n^o 30.

Histoire de l'art. Numéro spécimen.

L'Académie des sciences et lettres de Montpellier exprime ses remerciements, pour l'envoi que lui a fait l'Académie de Nîmes, des volumes de ses *Mémoires* qui manquaient à l'Académie de Montpellier.

L'Académie de Nîmes est avisée, par une dépêche du ministère de l'instruction publique, d'un envoi de 39 brochures de l'Académie d'archéologie de Belgique, par l'entremise du service des échanges internationaux.

M. le vicomte de Pulligny, de l'Académie de l'Eure, exprime le désir de voir un travail considérable, qu'il a publié sur l'*Art préhistorique* dans les *Mémoires* de cette Société, concourir aux récompenses que distribue notre Académie. Il a été répondu à M. le vicomte de Pulligny que l'Académie de Nîmes n'offre de récompenses qu'aux auteurs des écrits qui lui ont été adressés sur des objets déterminés, mis par elle-même au concours.

M. LIOTARD rend compte de la part qu'il a prise, en qualité de délégué de l'Académie, aux réunions des Sociétés savantes, à la Sorbonne, du 31 mars au 2 avril, où il a donné lecture, au nom de notre confrère, M. Michel (*Albin*), d'un résumé du travail de ce dernier sur la découverte, à Nîmes, de fragments de sarcophages chrétiens de l'époque mérovingienne.

M. *Louis Michel* s'étant excusé, pour cause d'indisposition, de ne pouvoir faire, dans la présente séance, la lecture indiquée à l'ordre du jour sur le *Libre arbitre*,

M. Ch. LIOTARD, soumet, en remplacement, à l'assemblée, une étude contenant l'analyse et l'appréciation du poème provençal de M. Félix Gras, intitulé : *Li Carbounié*.

Après avoir présenté l'analyse du poème, M. LIOTARD conclut ainsi :

« En vérité, y a-t-il, dans ces événements vulgaires et monotones, les éléments d'une de ces vastes compositions auxquelles on avait jusqu'à ce jour réservé le titre d'épopée : l'*Iliade*, l'*Enéide*, la *Divine Comédie*, *Don Quichotte* même, malgré ses côtés burlesques ? Avant *Mireïo*, que je continue à considérer comme une heureuse et brillante exception, les écrivains en langue provençale ou en langue d'oc se manifestaient sous la forme de *cansouns* ou *cansounetos*. Nous avons les *Noëls de Saboly*, *li Nouvé He Roumanille* et une quantité de petites pièces qui se recommandaient par la grâce et la naïveté. Tandon, Roumanille, Aubanel, Arnavielle, Bigot, Bourelly, les maîtres du genre, ne sont pas sortis de ce cadre restreint et modeste, où ils ont produit des œuvres charmantes.

» La nouvelle tentative de M. Félix Gras me reporte à la théorie de Diderot, que vient d'apprécier avec tant de tact et de justesse M. Caro : Diderot ne comprenait pas que la tragédie ne pût pas sortir des palais de Rome et de Mycènes, et ne dût s'inspirer que des nobles infortunes et des catastrophes

terribles que présentent les destinées des grandes familles souveraines ; et l'on sait, quand il voulut prêcher d'exemple pour accomplir sa réforme, le profond ennui qui accueillit les tragédies bourgeoises du *Père de famille* et du *Fils naturel*.

» Ce n'est pas là cependant le résultat d'un poème comme *li Carbounié* : l'auteur trouve de brillantes images et de fraîches descriptions, quand il se prend aux grandes scènes de la nature, aux beautés et au charme de la campagne ; il rentre ainsi dans son rôle naturel, et il rencontre un heureux emploi d'une langue un peu courte et un peu dépourvue : aussi les répétitions de sujets et d'expressions y abondent. Les levers de soleil, les ouragans, le sifflement de la tempête dans les gorges de la montagne ; en un mot, la nature sauvage et la nature gracieuse forment des tableaux d'un coloris charmant et d'une parfaite tonalité ; M. Gras est bien poète, poète élégant et vrai. Il n'y a peut-être, dans l'œuvre que j'examine, que trop de fleurs et surtout trop d'oiseaux : depuis l'aigle qui hante les hautes cimes jusqu'à la mésange qui se suspend aux longues herbes des ruisseaux, on rencontre dans ses paysages tous les volatiles de la création — mais ce sont là justement les jolis endroits du livre et son côté aimable. — Quand il veut forcer la note, sortir de l'idylle et des grâces champêtres, l'auteur tombe dans l'excès et l'hyperbole, comme dans le passage où il dépeint un mulet affolé et emporté dans une course échevelée, parce qu'un lézard, dont il a froissé ou coupé la queue, lui a sauté au museau.

» Il offensera le bon goût également,

quand, pour dépeindre la colère et la dispute des deux chefs, sous prétexte peut-être de rappeler Achille et Thersite, il emploiera des expressions telles que *Rascas, Bascarot. Volé t'espeià coumo un catoun*. Our-san, injuriant ses compagnons, les traitera de *Sacro bouso de miou*.

» Voilà le danger de transporter le poème épique dans la région des charbonniers, des maquignons, des charretiers. En cherchant la rudesse et l'énergie, on tombe dans la grossièreté. C'est ce que j'ai voulu essayer de faire ressortir. Loin de moi la pensée de mettre en doute le talent de M. Gras, de lui dénier les qualités de poète ; mais je lui conseille, à lui et à toute la petite armée des félibres, de se restreindre aux tableaux de genre, de ne pas agrandir leur toile démesurément ; les pipeaux, la flûte champêtre et le tambourin leur conviennent mieux que la trompette héroïque ».

La séance est terminée par la lecture de deux pièces de vers.

La première, de M. Eug. BRUN : *Un drame d'amour*.

La dernière, de M. Irénée GINOUX, consiste dans la traduction libre de l'ode xvi^e du livre II d'Horace : *Otium rogat divos, etc.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

— 98 —

Séance du 24 avril 1880.

Présents : MM. Gouazé, *président* ; Dumas, J. Salles, Aurès, Brun, Ginoux, Lenthéric, Verdier, Puech, Bolze, Carcassonne, Meynard-Auquier, Doze, Delépine, Sabatier, abbé Ferry, *membres-résidants* ; de Montvaillant, *membre non-résidant* ; Liottard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le secrétaire dépose sur le bureau les publications suivantes, arrivées pendant la dernière quinzaine :

Bulletin de la Société linnéenne de la Charente-Inférieure. 1^{re} année et 1^{er} trimestre 1880.

Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nîmes. Février 1880.

Bulletin de la Société de Borda, à Dax. 1^{er} trimestre 1880.

Bulletin de la Société archéologique de Nantes. Tome ~~17~~, 3^e et 4^e trimestres 1878.

Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer. Tome XIV et tome XV, jusqu'en août 1879.

Bulletin de la Société d'études scientifiques de Nîmes. Nos 1 et 2, 1^{re} année.

Mémoires de la Société nationale, sciences et arts, d'Angers. Tomes 19 et 20. (1876-1877-1878).

Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie. 3^e série, tome IX.

Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie. Tome VIII, 1875-76-77.

Bulletin de la Société nationale d'Agriculture de France, nos 9 et 10 de 1879.

Bulletin de la Société d'Agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère. Tome XXI, 1880.

Bulletin de la Société des sciences et arts agricoles et horticoles du Havre, n^o 16. Janvier et février.

Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. Tome XI, de 1874 à 1878.

Catalogue du Musée de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône.

Bulletin de la Société protectrice des animaux. Janvier 1880.

Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie. IX^e année, 1^{er} trimestre 1880.

Les deux commissions chargées d'apprécier les résultats des deux concours ouverts, l'un sur les *Souffrances de l'agriculture dans le Gard*, l'autre sur le savant *Claude Baduel et son œuvre pédagogique au XVI^e siècle* à Nîmes, s'étant réunies dans l'après-midi de ce jour, ont arrêté leurs conclusions prises à l'unanimité, et qui consistent à attribuer une médaille d'or ou une somme de 300 francs à l'auteur d'un des deux mémoires relatifs à Baduel, et une simple médaille d'argent à l'auteur d'un des mémoires sur la question d'agriculture.

Elles ont désigné pour rapporteurs :

M. DELÉPINE, pour le concours d'histoire locale ;

M. BOYER, pour le concours d'agriculture.

Les deux rapporteurs sont invités à soumettre leur rapport écrit à l'Académie dans la dernière séance ordinaire du mois de mai, le 22 dudit mois, qui précèdera de peu de jours la séance publique, laquelle aura lieu le 29.

Le programme de cette séance est arrêté comme suit :

Allocution de M. le Président ;

Compte-rendu des travaux de l'Académie en 1879 ;

Notice sur la vie et les œuvres de M. Bosc, statuaire, membre de l'Académie, par M. J. Salles ;

Rapports sur les deux concours d'histoire et d'agriculture ;

Distribution des prix aux lauréats des deux concours, et des médailles aux divers donateurs de fragments antiques au Musée archéologique ;

Pièces de poésie.

Tous les détails étant ainsi réglés, la parole est donnée à M. Louis MICHEL, qui lit la suite de son travail intitulé : *Théorie du libre arbitre*.

« Le phénomène de la volition, dit-il, quelque complexe qu'il soit en réalité, peut se résumer en peu de mots d'une façon claire et compréhensible. Toute idée, — soit que les objets extérieurs l'engendrent ou la provoquent actuellement, soit qu'en vertu des

lois de l'association elle surgisse des profondeurs de la pensée, — lorsqu'elle rencontre le mécanisme de la volonté, agit sur ce délicat et redoutable instrument avec une force proportionnelle à son intensité propre et détermine, tantôt spontanément, tantôt après un conflit, dont la durée et l'importance varient à l'infini suivant les cas et les individus, ce que nous nommons l'acte volontaire. Cet acte est donc toujours la résultante de l'idée et de la volonté, ou plutôt il est l'idée elle-même se manifestant par le moyen de la volonté. Mais celle-ci ne remplit jamais qu'un rôle tout à fait secondaire, quoique indispensable, de transmission ou de transformation de la force qui l'a mise en jeu et rend en acte tout ce qu'elle a reçu en motif. . . . Il faut se garder de croire toutefois qu'elle soit inerte. C'est mal à propos qu'on la compare à une balance, laquelle, n'agissant point par elle-même, subit paisiblement l'effort des poids déposés sur ses plateaux ; elle est, au contraire, semblable à une machine toute montée et prête à se mouvoir, dont il va suffire de chasser le levier de mise en train du cran de repos pour qu' aussitôt elle fonctionne. . . . Une fois en mouvement, si d'ailleurs rien ne s'oppose en nous, ni au dehors de nous, à l'exécution de l'acte, nous l'exécutons librement. Nous faisons ce que nous voulons. . . .

» . . . Cette liberté tout extérieure, toute physique, qui apparaît au moment de l'éclosion de l'acte, n'a rien à voir avec la détermination qui préside à l'origine du fonctionnement de la volonté. Celle-ci est mue de toute nécessité par un motif qui, placé en dehors d'elle, influe sur elle et la porte à agir. . . . A coup sûr, je fais ce que

je veux ; mais, ce que je veux, pourquoi l'ai-je voulu ?..

» ...Le vouloir n'est point la liberté ; il ne s'identifie pas avec elle ; il n'est pas indépendant ; il n'est pas libre. Il est causé, car il ne saurait être à lui-même sa propre cause ; il est un effet, une conséquence. L'idée qui le détermine peut revêtir toutes les formes : elle sera une idée de fin, de but ou de résultat ; elle aura pour générateur un raisonnement, un calcul, un désir, un sentiment, une émotion, un simple appétit, une sensation pure, à peine transformée rudimentairement par la faculté cognitive ; mais, quelle qu'elle soit, grave ou frivole, nette ou confuse, consciente ou inconsciente, on la recontera toujours au début de l'action volontaire comme le point de départ, le fait initial, comme la source et le fondement de la volition. Autrement il faudrait dire que le premier principe de nos actes serait la volonté elle-même se déterminant sans motif, et lui attribuer un pouvoir absolument incompréhensible, créateur, omnipotent ; ce qui reviendrait à ériger le caprice et le hasard en maîtres du monde... Il suffit ici de faire appel au bon sens. Aussi, sans aller, pour le moment, jusqu'à interroger sur un tel sujet quelque grand philosophe de profession, si nous demandons ce qu'il en pense au plus modeste de nos moralistes, nous ne serons pas surpris de l'entendre nous répondre : « Je nie que la volonté soit » jamais le premier principe, c'est au contraire le dernier ressort de l'âme, c'est » l'aiguille qui marque les heures sur une » pendule et qui la pousse à sonner. Je » conviens qu'elle détermine nos actions ; » mais elle est elle-même déterminée par

» des ressorts plus profonds, et ces ressorts
» sont nos idées et nos sentiments ac-
» tuels » (1).

Ce qu'a très-bien aperçu Vauvenargues, la science psycho-physiologique contemporaine l'établit de son côté avec une précision et une autorité autrement décisives. A ses yeux, « il n'y a aucune fonction intellectuelle » où le caractère de réflexité soit mieux » marqué que dans la volonté » (2).

Elle définit l'activité volontaire « une » action excito-motrice, dans laquelle un » mécanisme cérébral d'une extrême déli- » catesse et d'une extrême complexité de » construction, s'interpose entre le stimulus » qui vient du dehors et l'impulsion motrice » qui y va » (3).

« ... Enfin, la haute spéculation vient à son tour proclamer la nécessité de nos actes volontaires par rapport aux motifs qui les déterminent. Le métaphysicien s'émeut d'autant moins de cette nécessité, que ce n'est nullement dans la relation des motifs aux actes, et par suite dans l'intervention de la volonté qui relie empiriquement les uns aux autres, qu'il découvre les bases de la liberté humaine. Il ne lui en coûte guère de convenir avec Kant que, « pour ce qui est des » phénomènes, des expressions de cette » volonté, c'est-à-dire des actions, nous ne » pouvons pas les expliquer autrement que » comme le reste des phénomènes de la » nature, c'est-à-dire d'après leurs lois

(1) *Traité sur le libre arbitre.*

(2) Léon Dumont. *L'action réflexe cérébrale.*

(3) Maudsley. *Physiologie de l'esprit*

» immuables, suivant une inviolable maxime
» fondamentale, sans laquelle il est impos-
» sible de faire aucun usage de notre raison
» dans l'ordre empirique » (1). Et en effet,
le principe de raison suffisante, qui est celui
de la raison d'être même des phénomènes
dans l'espace et dans le temps, s'oppose de
la manière la plus formelle à ce que nous
puissions concevoir les manifestations phé-
noménales comme se produisant sans cause,
ou se produisant elles-mêmes ; ce qui équi-
vaudrait à dire qu'elles sortent de rien,
e nihilo....

« À la vérité, notre volonté a le
pouvoir de susciter des motifs ; mais elle ne
le fait que sous l'impulsion d'un motif anté-
rieur, et ne saurait, en aucun cas, se mettre
en branle d'elle-même.

» Dans une foule de circonstances, nous
ne nous arrêtons sans doute pas à considé-
rer l'idée motrice. L'habitude, le train de la
vie, le courant des affaires, les exigences
de notre nature s'unissent pour nous en dé-
rober la vue, mais une courte méditation
suffit ordinairement pour la mettre en lu-
mière. Il y faut néanmoins une certaine
discipline intellectuelle.....

» Ce serait une grave erreur de
croire que l'acte soit désagréable ou pénible
à accomplir, par cela seul qu'il est néces-
sité. Les plus intraitables parmi les déter-
ministes ne l'ont jamais prétendu. Ils obser-
vent avec justesse que c'est bien plutôt le
contraire qui a lieu, puisque, en voulant et
en réalisant la volonté, l'agent ne fait que
céder après tout aux sollicitations de sa na-

(1) *Critique de la raison pure*, xixx epjé. (1)

ture ou de son milieu et n'est, le plus souvent, stimulé que par l'idée d'un objet qu'il estime devoir lui être éminemment profitable et dont, partant, la perspective lui sourit au plus haut degré. L'école utilitaire de Bentham ne se fonde-t-elle pas exclusivement sur l'intérêt qui, d'après elle, constitue la causation irréductible de tous nos actes ? Les partisans du libre arbitre, abusés par les apparences de la terminologie, s'imaginent le plus faussement du monde que, dans la thèse de la détermination, nous sommes obligés de faire une chose *que nous ne voudrions pas faire*, alors qu'on se borne à soutenir contre eux que nous faisons ce que nous voulons, mais que, ce que nous voulons, nous le voulons invariablement pour un motif quelconque. Spinoza l'a très-finement observé : « Si, dit-il, on entend » par un homme contraint celui qui agit » contre son gré, j'accorde alors qu'en plusieurs rencontres nous ne sommes » contraints d'aucune façon et, sous ce point de » vue, nous avons le libre arbitre. Mais, si » on entend par un homme contraint celui » qui, agissant à son gré, agit pourtant nécessairement, je nie qu'en aucun cas nous » soyons libres (1) »

» Nous commençons à pressentir maintenant, je présume, d'où procède la confusion dans laquelle se complait le vulgaire, et qui lui montre le jeu de la volonté comme un phénomène tout spontané, indépendant des causes qui le produisent. Il voit le mouvement sans en pénétrer l'origine, et, ne pouvant le rattacher à rien, il

(1) Lettre xxix.

se figure que le mouvement s'est engendré lui-même. Et il est d'autant mieux porté à le supposer ainsi, que la plupart du temps cet acte volontaire, dont il néglige d'apercevoir la source, lui apparaît conforme à ses goûts et revêtu de toutes les séductions. Sa méprise est excusable ; mais, tandis qu'il la commet, nous autres, mieux initiés déjà aux lois qui président d'une manière invariable à l'organisation et à l'exercice de nos facultés, nous sommes parvenus graduellement à comprendre que la volonté n'échappe pas plus au principe supérieur de causalité (condition essentielle de l'existence et de la production des phénomènes), que ne le font les objets extérieurs à travers leurs changements incessants et leurs transformations successives. Semblablement à eux, nos volitions, nos actes volontaires, sous l'empire de cette règle dominatrice et inéluctable, entrent invinciblement dans ce que Montaigne appelle d'un mot superbe : « Le grand cours de l'univers et l'enchaîneure des causes stoïques... ».

M. Louis MICHEL réfute ensuite, dans la deuxième partie de son travail, l'objection tirée du témoignage de la conscience et fait la critique des données que les libertistes prétendent dégager du sens intime à l'appui de leur thèse. Il consacre enfin le dernier chapitre de cette étude à combattre la théorie de l'ambiguïté des contraires et celle de l'indétermination des futurs, et s'exprime en terminant comme suit :

« Quelque biais que l'on prenne et quelque désir que l'on éprouve de faire

trionpher la cause du libre arbitre, ce n'est donc jamais dans la production de l'acte volontaire, c'est-à-dire dans la manifestation phénoménale du caractère individuel, qu'il faut placer la source de la liberté. Ainsi entendu, le libre arbitre ne saurait pas mieux être conçu que pratiqué. Tout ce qui nous le rappelle sous ce concept, de quelque nom qu'on le décore, — liberté d'indifférence, possibilité ambiguë des contraires, indétermination des futurs, — nous le repoussons et condamnons au même titre ; et nous sommes amenés à reconnaître par suite que la solution déterministe est la seule acceptable, la seule en harmonie avec le principe de causalité, en tant qu'il s'agit, bien entendu, de la relation qui existe entre la volonté et les mobiles : d'où ressort, le mobile une fois donné, l'absolue nécessité de nos actes.

« *E pur si muove !* Et cependant nous nous sentons libres ! Allons-nous donc en être réduits à cette cruelle extrémité de conclure que nous ne le sommes pas ? Un tel aveu équivaldrait à celui de notre irrémédiable impuissance ; il serait le signal de notre déchéance morale la plus certaine et nous conduirait au fatalisme et à l'inertie, autant dire à la mort. Les hommes ne se résoudront pas aisément à le prononcer : ils tiennent à leur indépendance et l'estiment au plus haut prix. Ils ont cent fois, mille fois raison. Ils ne se trompent pas, quand ils proclament leur liberté, mais seulement dans la façon dont ils l'expliquent et la comprennent. Ils la placent où elle n'est pas, et ne la savent point découvrir où elle se trouve ;

et voici le moment où jamais de répéter avec notre grand Pascal : « La vérité est » bien dans leurs opinions, mais non pas au point où ils se le figurent ». Ce sera l'éternel honneur de la philosophie de l'avoir su démontrer. Justifier une telle proposition fera prochainement l'objet de mes efforts ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 8 mai 1880.

Présents: MM. Gouazé, *président*; Dumas, Ginoux, Lenthéric, Verdier, Puech, Bolze, Carcassonne, Meynard-Auquier, Doze, Alb. Michel, Sabatier, Louis Michel, Boyer, *membres résidants*; de Montvaillant, *membre non résidant*; Ch. Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le secrétaire dépose les ouvrages suivants reçus pendant la dernière quinzaine.

Bulletin de la Société d'Archéologie et de Statistique de la Drôme, 1880, 53^e livraison.

Mémoires de la Société des lettres et arts de l'Aveyron, tome XI, de 1874 à 1878.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, 1877-1878.

Mémoires de la Société archéologique du midi de la France, t. XI, 7^e et 8^e livraisons.

Atti della Reale Accademia dei Lincei, t. IV, mars 1880.

Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes, 8^e année, Février 1880.

Les Voix de la patrie, 3^e année, n^o 2.

Revue Savoisiennne, 21^e année, mars 1880.

Critique de la Conversion, par M. Emile Cossé.

Inconstitutionnalité des traités de Commerce, par le même.

Silex taillés et emmanchés de l'époque mérovingienne, par M. G. Millescamps (Un extrait de ce dernier travail a été lu dans une des dernières séances des Sociétés départementales à la Sorbonne).

Les deux brochures de M. Cossé relatives à la Conversion et aux Traités de commerce sont remises à M. Meynard-Auquier, pour en rendre compte.

L'Académie a décidé qu'à l'avenir deux concours seront ouverts en même temps, pour donner aux prétendants aux prix plus de latitude pour leurs travaux.

Le concours de poésie afférent à l'année 1881 a été publié, et les pièces à produire devront être déposées avant la fin de l'année présente.

Il serait convenable de préparer un concours sur une autre matière en vue de la distribution d'un prix en 1882.

A cet effet, l'Académie désigne une commission qui sera chargée de rechercher un sujet ayant trait aux études économiques, statistique, morale ou économie politique.

Sont désignés pour faire partie de cette commission, avec le bureau : MM. DUMAS, GINOUX, MEYNARD-AUQUIER.

M. le président GOUAZÉ donne communication à l'Académie de l'allocution qu'il se propose de prononcer à l'ouverture de la séance publique, samedi prochain 29 mai.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

— 78 —

Séance du 22 mai 1880.

Présents : MM. Gouazé, *président* ; Aurès, Révoil, Brun, Ginoux, Lenthéric, Verdier, Penchinat, Puech, Gaidan, Bolze, Carcassonne, Meynard-Auquier, Doze, Alb. Michel, Delépine, Sabatier, abbé Ferry, Louis Michel, Boyer, *membres résidents* ; de Montvaillant, *membre non résident* ; Liottard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le secrétaire dépose les publications suivantes, reçues pendant la dernière quinzaine.

Journal des Savants, Avril 1880.

Antiquités et monuments du département de l'Aisne, par Edouard Fleury.

Le Nobiliaire du diocèse et la Généralité de Limoges, par l'abbé Joseph Nadaud.

Bulletin de la Société d'Agriculture, sciences et arts de Poligny, février et mars 1880.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, t. LXIV, 1877-78.

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, t. VIII, 1878-79.

Atti della R. Accademia dei Lincei, avril 1880.

Bulletin de la Société nationale d'agriculture de France, nos 1 et 2 de 1880.

Revue des Langues romanes, t. II, 3^e série, janvier-mars 1880.

Mémoires de l'Académie des sciences et arts d'Amiens, 3^e série, t. VI.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône, 3^e série, n^o 10,

Recueil de l'Académie des jeux Floraux, 1880.

Bulletin de la Société académique de Laon, t. XXII.

Annales de la Société académique de Nantes, t. IX de la 5^e série, 1879, 2^e semestre.

Revue Savoisienne, n^o du 30 avril 1880.

Les Voix de la Patrie, n^o 3, avril et mai 1880.

Le Nobiliaire du Diocèse et de la Généralité de Limoges est confié à M. l'abbé Ferry, qui voudra bien en faire l'objet d'un rapport à l'Académie

Le *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse* est remis dans le même but à M. Jean Gaidan, qui a bien voulu déjà rendre compte des publications antérieures.

M. RÉVOIL communique à l'Académie une série de petits marbres inédits dont il recherchait des similaires depuis 1852, époque où il trouva, dans les fouilles du Temple de Diane (dans la maison du questeur Crassius), une de ces plaques rectangulaires avec son piton de suspension. Ces plaques sont de formes diverses, rondes, carrées, rectan-

gulaires ou en forme de bouclier. Il a été assez heureux pour en réunir une vingtaine de types différents, toutes très-intéressantes, qu'il fait passer sous les yeux de l'Académie, soit dans leur forme originale, soit sous forme de reproduction en plâtre. A la suite de recherches persévérantes, notre confrère croit avoir retrouvé la place qu'occupaient ces petits marbres dans l'ornementation des portiques et de l'atrium des maisons romaines, ou dans les édicules sacrés. Diverses terres cuites gravées dans l'œuvre de Seroux d'Agincourt, des peintures de Pompéï, les représentent suspendus aux soffites des portiques, au milieu de guirlandes. Presque tous portent encore les traces des pitons de fer qui servaient à les suspendre.

La plupart représentent soit : la *parma* (petit bouclier des amazones), soit des masques de faunes, de silènes, des lièvres, des lapins, des pistris, des hippocampes, des syrinx, etc.

Le musée de Nîmes possède deux de ces petits monuments très-remarquables par la composition : le premier, en forme de disque, conservé dans ses collections depuis plus de 30 ans, représente sur sa face principale deux masques ; un faune et un silène. Sous les têtes sont placés une syrinx et un disque. Le revers représente un masque de femme (une Gorgone). Le second, trouvé, en 1835, dans les fouilles de l'arène de l'amphithéâtre de Nîmes, a la forme rectangulaire et représente sur la face principale, sculpté en demi-relief, Ganymède faisant boire l'aigle dans un canthare, et au revers deux masques de faunes en regard d'un petit autel.

M. Révoil prépare une étude complète sur cette curieuse collection de monuments presque tous inédits, et qui ne lui paraissent pas devoir être considérés comme un simple motif de décoration dans l'ornementation des portiques des habitations romaines.

M. Félix BOYER, rapporteur d'une commission chargée de l'appréciation du concours d'*agriculture*, donne lecture de son rapport, destiné à être lu dans la séance publique, et conclut, au nom de la commission, à la délivrance d'une médaille d'argent à l'auteur du mémoire n° 2, portant pour épigraphe: *Ils ont, ma foi, tous deux raison* (Henri IV).

Ces conclusions étant ratifiées par l'Académie, M. le président rompt l'enveloppe portant la dite suscription, qui renferme le nom de l'auteur du mémoire, M. *Brugnier-Roure*, du Pont-Saint-Esprit, associé-correspondant de l'Académie.

M. DELÉPINE, au nom de la commission du concours *Baduel*, donne également lecture du rapport de la commission, qui signale comme œuvre très-remarquable et ayant mérité le prix proposé par l'Académie, l'ouvrage considérable inscrit sous le n° 1, portant pour épigraphe :

... *Rectiorum studiorum causam nec possunt nec debent relinquere indefensam.*

L'Académie confirme les conclusions de la Commission. L'enveloppe contenant le nom de l'auteur, ouverte par M. le président, indique le nom de *M. J.-M. Gaufrès*, chef d'institution à Paris, 8, rue Puteaux.

M. Gaufrès est un ancien élève du lycée de Nîmes.

Les deux rapports seront lus et les noms des lauréats proclamés en séance publique.

M. GAIDAN donne lecture de deux pièces de poésie qu'il se propose de lire dans la même séance : l'une en français, *La poésie aux Pyrénées*, l'autre en langue provençale, *li Carè de Nîmes*, imitation d'une chanson de geste du XII^e siècle.

Sur la proposition de la Commission spéciale, chargée du choix d'un sujet de concours pour l'année 1882, l'Académie adopte la question formulée comme suit :

« Exposé sommaire des causes qui ont amené l'élévation excessive des tarifs douaniers aux Etats-Unis. Influence de cette mesure, presque prohibitive, sur nos exportations, et plus spécialement sur l'industrie de la ville de Nîmes ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

— 80 —
Séance publique du 29 mai 1880.

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle, conformément à l'avis donné au public, le samedi 29 mai, dans la grande salle de l'hôtel-de-ville, à 8 heures du soir.

Etaient présents :

MM. Gouazé, *président*; Dumas, Salles, Aurès, Révoil, Brun, Ginoux, Lenthéric, Verdier, Pénchinat, Dombre, Puech, Gaidan, Bolze, Carcassonne, Doze, Alb. Michel, Delépine, Sabatier, Robert, Louis Michel, Roussellier, Boyer, *membres résidents*; Lombard, de Montvaillant, *membres non résidents*; Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

MM. Dumarest, Préfet du Gard, *président d'honneur*, Blanchard, maire de Nîmes, *membre honoraire* de l'Académie, avaient pris place sur l'estrade avec les membres du bureau.

M. le président ayant déclaré la séance ouverte, les lectures se sont succédées dans l'ordre du programme arrêté, devant un auditoire nombreux et sympathique, où les dames étaient en majorité.

M. le président a prononcé le discours

d'ouverture, où il a mis en relief le rôle important qu'ont joué, depuis sa fondation, les membres de l'Académie, qui ont surtout contribué au développement des études archéologiques.

M. PENCHINAT, président en 1879, a résumé les travaux les plus intéressants de ses confrères, qui se sont produits au cours de la dite année.

M. Jules SALLES a raconté la vie et apprécié les travaux de sculpture d'Auguste Bosc, auteur des statues d'Antonin, de Reboul, et de sainte Perpétue.

MM. BOYER et DELÉPINE, rapporteurs des concours d'agriculture et d'histoire, ont rendu compte des résultats de ces deux concours, et ont conclu à la délivrance d'une médaille d'argent, à titre d'encouragement, à M. *Bruguier-Roure*, auteur d'un mémoire sur les souffrances de notre agriculture, et d'une médaille d'or à M. *Gaufrès*, chef d'institution à Paris.

M. DELÉPINE a présenté une analyse très intéressante de l'ouvrage considérable et très-méritant de M. *Gaufrès*, consacré à la mission de Claude Baduel, appelé à Nîmes par Marguerite de Valois pour l'organisation du collège des arts, origine du lycée de *Nîmes*.

M. BLANCHARD, maire de Nîmes, a remercié, en termes chaleureux, l'Académie et plus spécialement les membres de la commission d'archéologie recrutés dans son sein, MM. Germer-Durand, Aurès, Alb. Michel, des soins dévoués qu'ils ont appor-

tés au développement et à l'installation du Musée Archéologique, constitué au moyen d'éléments épars, dans le Palais des Arts récemment créé par l'administration municipale.

L'Académie était dans l'habitude de décerner, à titre de souvenir, des médailles aux personnes qui avaient fait don de quelque fragment antique au Musée.

Comme ces libéralités intéressent un établissement municipal, M. le Maire a bien voulu se charger d'en faire lui-même la distribution aux donateurs, qui ont été appelés dans l'ordre suivant.

M. Léopold Cabane, de Florian, don de 30 pierres avec inscriptions, provenant de l'ancienne maison Séguier, dont il est devenu propriétaire, une médaille d'or.

M. Dussaud, entrepreneur de maçonnerie, don de 25 pierres provenant de l'ancien couvent des Augustins, une médaille d'or.

M. le curé de Redessan, 1 borne milliaire, médaille d'argent.

M. Maurice, entrepreneur de maçonnerie, nombreux petits vases, médaille d'argent.

M. Fajon, conseiller honoraire à la Cour, 1 cippe avec son relief, médaille d'argent.

M. Blandin, entrepreneur de menuiserie, 1 pierre tombale, médaille d'argent.

M. Louis Valat, juge au tribunal civil, 1 colonne, médaille d'argent.

M. Cabanis-Fabre, foudrier à Calvisson, 1 dolium, médaille d'argent.

M. Isnard, receveur municipal, 1 inscription, médaille d'argent.

M. Dupré, banquier, 1 statuette en terre cuite, médaille d'argent.

M. Coumert, teinturier, 1 hermès, médaille d'argent.

M. Ferdinand Girard, ancien maire de Nîmes, 3 inscriptions, médaille d'argent.

Me veuve Puech, 1 borne milliaire, médaille d'argent.

M. Samuel Guérin père, manufacturier, plusieurs inscriptions trouvées dans les substructions des anciens remparts, médaille d'argent.

M. Bret, entrepreneur de camionnage, 1 inscription, médaille d'argent.

M. Bertrand-Boulla, manufacturier, 1 chapiteau, médaille d'argent.

M. Allard, propriétaire, 1 inscription, médaille d'argent.

M. Trivier, maçon, 1 inscription, médaille d'argent.

M. J.-B. Pascal, entrepreneur de maçonnerie, inscriptions, médaille d'argent.

M. Allard, conducteur des ponts et chaussées, 1 inscription, médaille d'argent.

M. le curé Barnouin, 3 inscriptions, médaille d'argent.

M. Farinière, entrepreneur de maçonnerie, 1 inscription, médaille d'argent.

M. Maruéjols, propriétaire, 1 sceau de bronze, médaille d'argent.

Pour reconnaître aussi les soins, le talent et le désintéressement de M. Dalgue, qui a composé le modèle de l'emblème de la

Salamandre, destinée à surmonter la colonne érigée en souvenir du passage de François I^{er} à Nîmes, il lui est décerné une médaille de vermeil.

La séance s'est terminée par la lecture de deux pièces de poésie de M. Jean GAIDAN.

La poésie aux Pyrénées.

Li Carè dé Nîmes, en patois provençal.

— 23 —

Séance du 5 juin 1880.

Présents: MM. Gouazé, *Président*; Verdier, Puech, Bolze, Carcassonne, Meynard-Auquier, Doze, Alb. Michel, Sabatier, Robert, Louis Michel, Félix Boyer, *membres résidants*; de Montvaillant, *membre non résidant*; abbé Azaïs, Q. des Rivières, *membres honoraires*; Ch. Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 23 mai est lu et adopté, ainsi que celui de la séance publique du 29.

Le secrétaire dépose sur le bureau les publications suivantes, adressées à l'Académie pendant la dernière quinzaine.

Mémoires de la Société Eduenne, t. VIII, nouvelle série.

Mémoires de la Société académique des sciences et arts de Saint-Quentin, 4^e série, t. II.

Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, T. XXXI, 1880.

Bulletin de la Société d'études des scien-

ces naturelles de Nîmes. 8^e année. Avril 1880.

Bulletin de la Diana. N^o 6, février ; id., avril 1880.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, tome VII.

Bulletin de la Société archéologique du midi de la France.

Les Voix de la patrie. 3^e année, n^o 34.

M. LÉON ALÈGRE, membre non résidant, fait hommage à l'Académie du 1^{er} volume qu'il vient de publier à Bagnols, sous le titre : *Notices biographiques du Gard (canton de Bagnols).*

L'Académie a reçu, à la date du 26 mai, une lettre de M. *Bruguier-Roure*, témoignant de sa gratitude pour la récompense que lui a valu son mémoire sur la question de l'agriculture.

Une lettre à la même date, de M. *Gaufrès* demande si l'Académie l'autorisera à faire imprimer son travail sur Claude Baduel, avec la mention : *Couronné par l'Académie de Nîmes.* Cette disposition étant conforme à l'usage, et autorisée d'ailleurs par le silence du règlement à cet égard, M. *Gaufrès* sera informé que rien ne s'oppose à la réalisation de son désir. Le prix du concours lui sera d'ailleurs alloué, conformément à ses propres indications, sous forme de paiement en numéraire.

M. *Lombard-Dumas* avait formulé verbalement une question tendant à savoir si l'Académie serait disposée à entrer en part dans les frais de gravure des planches qui

accompagnent son mémoire sur *la Céramique antique dans la vallée du Rhône*.

Les pièces justificatives qui accompagnent sa lettre du 2 juin établissent que les frais de ce travail exécuté, à Paris pour 500 exemplaires, se sont élevés à 980 fr. Le même travail exécuté par un atelier de Nîmes aurait été obtenu au moyen d'une dépense sensiblement réduite, mais aurait été moins satisfaisant.

L'Académie consultée décide que la résolution à prendre sur la question sera l'objet de l'examen d'une Commission, composée de MM. *Germer-Durand*, *Aurès* et *Sabatier*.

Le libraire Catélan a recueilli, dans diverses circonstances 53 volumes appartenant à plusieurs séries des Mémoires de l'Académie, entre 1804 et 1860, et en propose la livraison à l'Académie moyennant la somme de 40 fr.

L'Académie, consultée, reconnaît qu'il y a intérêt à centraliser, quand l'occasion s'en présente à de bonnes conditions, les volumes épars des Mémoires; ce qui permet de répondre, le cas échéant, aux demandes des Sociétés correspondantes qui désirent compléter des collections.

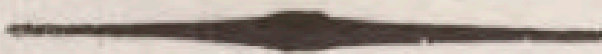
Elle autorise, en conséquence, le bibliothécaire-archiviste à prendre livraison des volumes dont la cession est proposée à l'Académie, à l'exception de ceux qui sont incomplets, et le trésorier à en effectuer le paiement sur les indications du bibliothécaire.

La séance est terminée par la lecture d'une pièce de poésie patoise par M. BIGOT, dont le texte suit :

LA CANSOUN DOU CALIGNAIRE

Din lou bartas qu'Abriou flouris,
Lou passeroun canto et s'aigrèjo ;
Et lou boutoun de roso ris
Ou sourel que lou poutounèjo . . .
Yeou, tristé ou pas de moun oustaou,
Laissé passi roso et panséyo ;
Aï pas que tus din moun idèyo ;
Quand siès pa'qui, ren me faï gaou.
Quan te vese pas, sièi perdu ;
M'envòu soulé, long di gran pivo,
Et regardé din lou ciel blu
Voula l'iroundèlo et lou nivo . . .
— Lou pra'n flou, lou bos soumbré et siaou,
L'er lou pu dous et lou pu tendré
Ce qu'es beou de veire ou d'entèdré,
Quan siès pa'qui, ren me faï gaou.
Aïmé l'aubo claro et tranquilo,
La mar que canto en dourmissen,
Et la luno qu'en lugissen
Traï un mantel blan sus la vilo ;
Et ben ! Coumbo claro amoundaou,
Mar cantaïro, luno arjentado,
Quand siès pa'qui, ma ben aïma do,
Quan siès pa'qui, ren me faï gaou.
T'aïmé ! et san tus, ma touto bèlo,
Rèn m'és pa rên, sièi tou per yeou,
Di jour d'iver, di gneu d'estiòu
Siès la flamado et siès l'estèla.
D'un regar m'as près moun répaou,
Troublès ma vido emb'un sourire,
Et pa men, sièi fourça d'ou dire :
Quan siès pa'qui, ren me faï gaou.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



— 58 —

Séance du 19 juin 1880.

Présents : MM. Gouazé, *président*, Salles, Aurès. Brun, Lenthéric, Verdier, abbé Ferry, Félix Boyer, *membres résidents*; de Montvaillant, *membre non-résident*; abbé Azaïs, *membre honoraire*; Ch. Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le secrétaire dépose les publications suivantes, adressées à l'Académie pendant la dernière quinzaine.

L'Exploration, revue des conquêtes de la civilisation. T. X, 2^e semestre 1880.

Etudes sur une grotte renfermant des restes humains à Bagnères-de-Bigorre, par Emilien et Charles Frossard.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de l'arrondissement de Valenciennes. 32^e année, t. XXXIII, n^{os} 3 et 4.

Bulletin de la Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer. N^{os} 9, 10, 11 et 12.

Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nîmes. N^o 3, mars 1880.

Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France. N^o 3, 1880.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Année 1879 33^e volume.

Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie. 3^e série, t. VI.

Société des sciences et arts de Vitry-le-François. T. IX, 1878.

Mémoires de la Société d'agriculture des sciences et arts de Douai. 2^e série, t. XIV, 1876-1878.

Un poète catalan du XVII^e siècle. par M. le président Aragon.

Voltaire et le dernier gouverneur du Château de Salses par le même.

M. Ernest Roussel a reçu d'un de ses amis, M. Carlo Dassori, de Gênes, une traduction de l'ouvrage de M. Louis Figuier, *Le lendemain de la mort* (Dopo la morte), dont il est chargé de faire, au nom de l'auteur, HOMMAGE A L'ACADÉMIE. Le volume déposé porte cette mention imprimée en lettres dorées sur la reliure.

M. Aurès signale, comme particulièrement intéressante, une *correspondance de d'Alembert* avec notre compatriote François Séguier, insérée dans une des dernières livraisons de la *Revue des Sociétés savantes*.

La Commission chargée d'apprécier dans quelles proportions la caisse de l'Académie pouvait participer aux frais de gravure des planches qui accompagnent l'important travail sur la collection céramique de feu Emilien Dumas, insérée par M. Lombard, son gendre, dans le dernier, volume des *Mémoires* de l'Académie (1879), conclut à l'adoption du chiffre de 350 fr, qui représente la moitié de la dépense qu'aurait exigée ce

travail, s'il eût été exécuté dans un atelier de Nîmes.

L'Académie ratifie cette décision.

M. l'abbé AZAÏS donne lecture d'une étude biographique et littéraire sur *Antoine Godeau, évêque de Vence*, un des familiers des salons de l'hôtel de Rambouillet au XVII^e siècle, celui qu'on y désignait sous la dénomination de *Nain de Julie*.

Godeau eut pour successeur l'illustre Fléchier à l'Académie française.

M. l'abbé AZAÏS, à l'occasion d'une course archéologique qu'il a faite à la ville de Vence, l'ancienne capitale des Nérusiens, en Provence, nous fait connaître une page de l'histoire religieuse de cette ville ; c'est l'épiscopat du plus illustre de ses évêques, le pieux et savant Godeau, qui occupa le premier fauteuil de l'Académie française. Le nom de ce prélat n'est pas tout à fait étranger à l'Académie de Nîmes. On sait que Fléchier fut appelé à remplacer Godeau à l'Académie, et qu'il prononça son éloge en prenant possession de son fauteuil. Loué par Fléchier, Godeau peut rencontrer des sympathies parmi nous.

M. l'abbé AZAÏS nous montre d'abord Godeau parmi les hôtes les plus assidus de l'hôtel de Rambouillet, consacrant ses premiers vers à des sujets profanes. Celui qu'on appelait le *Nain de Julie* était, par son esprit facile et son humeur aimable, l'ornement de cette société élégante, qui fut comme une école de sentiments élevés et de noble langage, et qui devint le berceau de l'Académie française. C'était l'époque de la recherche et du bel esprit, des poésies lè-

gères, des sonnets et des rondeaux. Mais c'est de ces premiers essais qu'allait sortir la belle langue du *Cid* et de *Polyeucte*, des *Provinciales* et des *Oraisons funébres*.

Notre confrère nous fait voir ensuite Godeau devenu prêtre, renonçant à la poésie frivole et légère, ne traitant désormais que des sujets graves et religieux, et prenant place dans cette société d'élite qui devint, par l'édit royal de 1635, l'Académie française.

Nous le voyons bientôt sur le siège de la ville de Grasse. Richelieu, à qui il avait dédié la paraphrase poétique de ce cantique des livres saints : *Benedicite, omnia opera Domini, Domino*, lui avait dit : « Vous m'avez donné *Benedicite*, je vous donne *Grasse* ». En parlant ainsi, le cardinal fit mieux qu'un bon mot, il fit un bon évêque, et Godeau prouva par sa conduite qu'il était digne de l'épiscopat.

L'évêché de Grasse, pour un prélat ami des lettres, accoutumé à la société des gens d'esprit, assidu aux séances de l'Académie, pouvait être considéré comme une sorte d'exil. Il fallait aller vivre au fond d'une province reculée, loin de cette société de Paris qui avait pour lui tant de charmes, et Godeau n'hésita pas. Il s'attache sans réserve à son diocèse et n'ambitionna jamais d'autre poste. « J'ai épousé, disait-il, une femme pauvre, je ne la quitterai pas pour en épouser une plus riche ».

« Paris a mon estime, et Grasse a mon amour », disait-il dans le sonnet par lequel il fit ses adieux à Paris. Cette ville, qu'il appelait en riant « une gueuse parfumée », et qu'il aimait à considérer « comme une charmante retraite fleurie de palmiers et cou-

ronnée d'orangers», lui fut toujours chère, et plus d'une fois il consacra ses vers à décrire les enchantements de ce délicieux séjour.

Godeau n'oublia pas ses amis, sous le beau ciel de la Provence ; et, s'il était condamné à vivre loin d'eux, il se dédommageait de leur absence par une correspondance des plus actives.

M. l'abbé Azaïs nous représente son palais épiscopal comme un centre littéraire, où tous les érudits, tous les lettrés contemporains semblent se donner rendez-vous. Il cite les noms des écrivains, des poètes, des plus grands personnages de l'Eglise et de l'Etat devenus les correspondants du docte et aimable prélat.

Notre confrère s'attache ensuite à juger le talent poétique de Godeau, qui fait des vers à tout propos et pour toutes les circonstances, et qui montre une facilité prodigieuse et une fécondité inépuisable. C'est trop souvent un versificateur plutôt qu'un vrai poète ; le vers est facile, mais le souffle poétique est trop souvent absent. En voyant cette faconde qui s'épanche en tant de sujets divers, on serait tenté de dire avec Boileau :

Il se tue à rimer. Que n'écrit-il en prose ?

Mais Godeau ne se tue pas à ce métier. Ses vers ne lui coûtent rien : ils coulent sans effort de sa plume comme d'une source intarissable.

Il a écrit aussi en prose, et c'est dans ce genre qu'il a composé ses meilleurs ouvrages, que M. l'abbé Azaïs nous fait connaître. Il a été orateur, et ses oraisons funèbres dans

lesquelles on sent une émotion profonde, font déjà pressentir celles de Fléchier.

Nous le voyons, dans les dernières années de son épiscopat, se démettant de l'évêché de Grasse pour ne garder que celui de Vence, qui, à cause de son peu d'étendue, avait été longtemps réuni au premier. S'il a à lutter contre la rivalité jalouse du chapitre, il se fait aimer du peuple par sa bonté et surtout par son inépuisable charité, et sa mort est un deuil pour le diocèse de Vence, pour l'Eglise et pour l'Académie.

M. l'abbé Azaïs termine sa lecture en décrivant les divers monuments de la ville de Vence, et en exprimant le regret que le nom du docte prélat ne soit plus aujourd'hui qu'un vague souvenir dans cette cité. « Si Godeau, dit-il, s'est montré fidèle à sa ville épiscopale qu'il ne voulut point quitter, et à laquelle il légua en mourant tout ce qu'il possédait, il n'a pas été payé de retour, et Vence semble avoir oublié l'aimable poète et le pieux évêque qui a été l'une de ses gloires ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

— 32 —

Séance du 3 juillet 1880.

Présents : MM. Gouazé , *président* ;
Dumas, J. Salles, Brun, Ginoux, Lenthéric,
Verdier, Puech, Bolze, Doze, Alb. Michel,
Delépine, Sabatier, *membres résidants* ; Ch.
Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance
est lu et adopté.

Le secrétaire dépose les publications
adressées à l'Académie pendant la dernière
quinzaine, savoir :

*Procès-verbal des séances de la Société
littéraire, scientifique et artistique d'Apt.*
2^e série, t. III.

*Mémoires de la Société d'agriculture,
sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.*
T. XXI, n^o 3.

*Mémoires de l'Académie des sciences,
lettres et arts d'Arras.* 2^e série, t. XI.

*Mémoires de la Société d'agriculture,
commerce, sciences et arts du département
de la Marne.* Année 1878-79.

*Société des sciences, agriculture et arts
de la Basse-Alsace.* T. XIV, 1880.

*Bulletin de la Société archéologique, his-
torique et scientifique de Soissons.* T. IX,
2^e série.

Revue des Sociétés savantes des départements. 7^e série, t. II, 2^e livraison.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. 1879-1880, 2^e fasc.

Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse. 1876-1877-1878, 2^e, 3^e, et 4^e fascicules de 1879.

Bulletin de la Diana. Février-Avril 1880.

Atti della R. Accademia dei Lincei, 1879-80.

Les Voix de la Patrie, nos 35 et 36.

Revue Savoisiennne, 31 mai 1880.

M. le secrétaire annonce qu'il a reçu de la ville de Nîmes la somme de 250 fr., représentant la valeur des médailles fournies par l'Académie, mais distribuées par M. le maire de Nîmes à toutes les personnes qui ont fait des dons de fragments antiques au Musée archéologique.

M. Alb. MICHEL, complétant une communication précédente de M. Aurès, donne lecture d'une lettre intéressante de J.-F. Séguier, adressée à Condorcet, et insérée dans la *Revue des Sociétés savantes des départements*. Cette lettre traite très-longuement du rôle un peu effacé des sociétés de province, dont Condorcet croyait devoir provoquer de fréquentes relations avec les savants de la capitale, afin de stimuler les travaux et recherches utiles qu'on était en droit d'attendre de la province.

M. Alb. MICHEL appelle ensuite l'attention de l'Académie sur un volume de la Société de Constantine, qui contient un travail important et curieux sur l'ancienne demeu-

re de Pompeianus, non loin de l'ancienne Cirta.

LES BAINS DE POMPEIANUS.

« Les restes de ces bains ont été découverts à deux kilomètres du village d'Oued-Atménia, sur la route nationale de Constantine à Sétif, à 42 kilomètres de Constantine et à cent mètres de la ferme construite, il y a plus de 40 ans, par la Compagnie du Gard (dont M. Rossière, mon cousin, était le Directeur-fondateur).

» Ce que les plans ne reproduisent pas, c'est le soin qui avait été apporté à la construction et les innombrables plaquettes de marbres de couleurs variées qui lambrissaient les murs et qui indiquent, comme la beauté des mosaïques et la richesse du détail, le luxe du monument.

» L'habitation était séparée de l'établissement balnéaire et comptait 21 pièces.

» Les vestiges des constructions semblent indiquer la destination des différentes pièces de l'établissement. On voit en effet le frigidarium (G) du plan, la pièce destinée aux chauffeurs des bains, les *Fornaculatores*, le fourneau (*Fornacula* N) et les chaudières (*Ahenæ*) ordinairement superposées, qui renfermaient l'eau chauffée à des degrés différents. — le *caldarium* suspendu sur des piliers en briques, et le *laconicum*, avaient chacun leur place; à côté, se trouvait une belle mosaïque de 2^m 90 sur 2^m 75, dont le dessin a été reproduit par la chromolithographie.

» Le cadre en est très-ornementé; l'intérieur est divisé en quatre plans dans lesquels sont représentés les écuries et les chevaux de Pompeianus (page 437).

» Six chevaux sont attachés à leurs mangeoires (*patenæ*) ; tous sont recouverts d'une housse (*scordiscum*), et leurs noms sont inscrits : *Altus*, avec cette devise : *Unus es, ut mons exultas*, «tu es sans pareil, tu fais des bonds comme des montagnes ».

Pullentianus, l'étalon au manteau vert.

Delicatus, le délicat, l'élégant à la housse rouge.

Scholasticus, l'écolier, le savant.

Titas, le géant.

Polydoxe, le glorieux au manteau marron avec cette devise, qui prouve bien que c'était un cheval de course : *Vincas, non vincas, te amamus, Polydoxe*, «que tu sois vainqueur ou non, nous t'aimons tout de même, Polydoxe ».

» En travers de la mosaïque, près de la porte conduisant au *sudatorium*, est l'inscription suivante : *incredula, venila, benefica*, dont le sens m'échappe.

» Une belle mosaïque occupait la partie opposée à la baignoire ; dans un premier plan, c'est le verger (*viridarium*) ; à gauche trois pavillons, à droite, une matrone est assise sur une chaise à dos (*cathedra*) placée au pied d'un palmier ; elle tient de la main droite un éventail (*flabellum*) et elle a en face d'elle son petit chien favori, qu'un esclave retient par une laisse, tout en garantissant sa maîtresse des rayons du soleil par une ombrelle (*umbella*) ; en haut, est écrit : *Filoso Filioocus* (?)

» Le deuxième plan est séparé du premier par un mur. Les deux extrémités supérieures sont occupées par deux bassins circulaires dans lesquels nagent des poissons et poussent des plantes aquatiques en fleurs. La

disposition principale figure un grand parc fermé par une clôture, et dans lequel deux lévriers donnent la chasse à trois gazelles. C'est le *septum venationis*, comme l'indique l'inscription placée au-dessus du bassin à droite. A côté, l'utile joint à l'agréable, le *pecuari locus*, « lieu de dépaissance des troupeaux ».

» Dans une autre mosaïque, Pompeianus représente son habitation avec ses dépendances à un, deux ou trois étages percés de nombreuses fenêtres. Elle est flanquée, d'un côté d'un riche et grand pavillon, et de l'autre d'une haute tour terminée par un balcon, sorte d'observatoire derrière lequel est écrit : *Saltuarii janus*.

» L'ensemble de la construction contenait un nombre considérable d'appartements.

» Dans les trois plans qui suivent, Pompeianus, à cheval et sans armes, dirige une chasse aux gazelles, à la poursuite desquelles l'on voit les cavaliers *Cresconius*, *Vernacel*, *Cessonius* et *Neautus*, la lance à la main, précédés des chiens *Fidelis* et *Castus* et aidés par les piqueurs *Liber* et *Diaz*.

» Sur les planches des compartiments latéraux, à côté de tapis en mosaïque, l'on voit des poissons chimériques; et dans l'intérieur des compartiments, trois matrones, le devant du corps nu, un ample manteau aux couleurs variées sur les épaules retombant en arrière et revenant envelopper les jambes, le cou orné de larges colliers de perles, et encadré par les cheveux que laissent échapper des coiffes de formes diverses, les bras, les poignets et les jambes ceints de bracelets, sont assises sur des lits de forme bizarre.

M. J. SALLES, sur l'invitation d'un de ses confrères, fournit quelques indications sur le Salon de 1880.

Il rappelle les dispositions nouvelles adoptées par M. le sous-secrétaire d'Etat au ministère des beaux-arts, relativement au classement des 6 à 7000 articles qui composaient la vaste exposition de cette année.

La répartition des œuvres d'art en quatre salles spécialement affectées : 1° aux artistes *hors concours* comprenant l'élite des peintres et statuaires français, 2° aux artistes *exemptés* de contrôle, à raison de leur admission aux précédentes expositions; 3° aux artistes soumis à l'appréciation du Jury; 4° aux artistes étrangers.

M. Salles signale les œuvres capitales qui ont fait le plus de sensation, sorties des ateliers de MM. Cabanel, Puvis de Chavanne, Henner, J.-P. Laurens et Morat; le regrettable incident qui a poussé notre compatriote Gabriel Ferrier à retirer sa toile de *Salambo*, et met particulièrement en relief les œuvres des artistes de notre région, où l'on distingue un gracieux portrait de femme par Ch. Jalabert.

Le portrait à mi-corps de notre confrère, M. le pasteur Viguié, par Ad. Jourdan.

Une Semonce, par Ch. Delort.

Une visite inattendue, par Saint-Pierre.

M. Jules Salles oublie de désigner ses œuvres personnelles et celles de M^{me} Salles-Wagner, que nous connaissons par les reproductions photographiques.

Notre compatriote Léopold Morice a payé son tribut, cette année, par le modèle colossal de la statue de *la République*, qui doit être

élevée à Paris sur la Place du Château-d'Eau.

Les dispositions générales du monument sont l'œuvre de M. Morice, frère puiné du statuaire.

L'Académie remercie M. Salles de sa communication.

M. E. BRUN donne lecture d'une bluette improvisée.

A UN ROSSIGNOL.

Chante, rossignol, sous l'ombrage
De la rive où je suis assis ;
Chante gaiement, c'est ton ouvrage
Et tu n'as pas d'autres soucis.

Un ver te sert de nourriture,
Tu bois à l'onde du ruisseau,
Et tu n'as besoin pour toiture
Que des branches d'un arbrisseau.

L'homme est bien moins digne d'envie ;
Il est forcé de travailler
Durement, pour chercher sa vie,
Dès que le coq vient l'éveiller.

Que de soucis elle lui cause !
Il monte un vaisseau, fend la mer,
Fouille la terre ou bat le fer,
Et jamais il ne se repose.

Rien ne va selon son humeur,
Quoi qu'il plante ou qu'il enseme ;
Dès qu'il naît, sa peine commence
Et ne finit que quand il meurt.

Toi, tu n'as qu'à voler, et trouves,
Dans l'herbe du pré qui fleurit,
Sous la branche même où tu couves,
Le petit ver qui te nourrit.

Tu changes, quand tu veux, de place ;
Tu choisis l'endroit qui te plaît,
Tu t'en vas quand l'hiver nous glace,
Et chantes ailleurs ton couplet.

Lui n'est pas libre ; un toit agreste
Ne lui suffit pas pour séjour ;
Et, qu'il soit bien ou mal, il reste
Où son regard a vu le jour.

Chante donc avec allégresse,
Mon oreille aime à t'écouter ;
Heureux oiseau, chante sans cesse ;
Tu ne naquis que pour chanter.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la
séance est levée.

Séance du 17 juillet 1880.

Présents : MM. Puech , *vice-président* ,
en l'absence de M. Gouazé, *président*, qui a
fait agréer ses excuses ; Dumas, J. Salles,
Brun, Verdier, Pelon, Bolze, Alb. Michel,
Delépine, Sabatier, Boyer, *membres rési-*
dants ; Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance
est lu et adopté. M. le secrétaire dépose les
publications adressées à l'Académie pendant
la dernière quinzaine, savoir :

Revue savoisienne, n° du 30 juin 1880.

*Bulletin de la Société archéologique du
Limousin*. T. 27, 1^{re} et 2^e livraisons.

Bulletin de la Société de Borda à Dax.
5^e année, 1880, 2^e trimestre.

*Bulletin de la Société protectrice des
animaux*. Février, mars et avril 1880.

*Société agricole, scientifique et littéraire
des Pyrénées-Orientales*. Compte-rendu et
t. 24 ; 1880.

*Bulletin de la Société des antiquaires de
Picardie*. Année 1880, n° 1.

Romania. N° 34, avril 1880.

*Annales de la Société d'agriculture,
histoire naturelle et arts utiles de Lyon*.
5^e série, t. 1, 1878.

Mémoires de la Société archéologique du midi de la France. T. XII, 1^{re} et 2^e livraisons.

Parenté de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque et Verosures, par M. Charles Manressier.

Sirona, par M. Charles Robert.

Notre confrère, M. l'abbé *Th. Blanc*, curé de Domazan, a écrit à la date du 7 juin, pour signaler les titres scientifiques d'un de ses amis, membre titulaire de l'institut de Coïmbre, professeur de droit à l'Université de Coïmbre, et qui se nomme Antonio de Assis Teixeira de Magalhaes.

M. Blanc sollicite en faveur de ce savant le titre d'associé correspondant à notre académie.

Quelques membres seraient désireux de voir substituer au simple énoncé des œuvres de M. Teixeira, une partie de ses ouvrages, dont une commission serait chargée de rendre compte.

Cette proposition est adoptée, et il est par suite sursis à l'examen de la proposition de M. l'abbé Blanc.

M. l'archiviste de la Société archéologique de Bordeaux exprime le désir de cette Société de se mettre en relations suivies avec notre Académie, par un échange de publications périodiques. — Il est décidé qu'on demandera à la Société d'archéologie de Bordeaux communication d'une partie de ses productions scientifiques.

M. le Ministre de l'instruction publique annonce qu'il a reçu, parfaitement condi-

tionnés, et acheminé à leur destination, les 143 volumes des mémoires de notre Académie de 1878, destinés aux Sociétés correspondantes.

L'Académie reçoit avec satisfaction, communication des dispositions des derniers décrets, contenant, dans la liste des notabilités élevées à la dignité de chevaliers de la Légion d'honneur, trois de nos confrères, membres résidants : MM. le docteur *Carcassone*, médecin en chef des hospices de Nîmes ; *Léon Penchinat*, bâtonnier de l'ordre des avocats ; *Henri Roussellier* procureur général à la cour de Montpellier.

M. Gratien CHARVET, membre non résidant, transmet à l'Académie un travail considérable, dont M. Liotard donne lecture : Cette étude a pour titre :

Traité de Nîmes de 1578, et conclusions de l'Assemblée tenue par les huguenots en Allez (Alais), en 1580.

Les documents recueillis par M. Charvet aux archives de Carpentras et de Mende, sont précédés d'un avant-propos historique sur la *Ligue*, depuis l'abandon de la Pologne par le roi Henri III et son retour en France, jusqu'à la publication de l'édit de Nantes par Henri IV.

Voici les détails les plus intéressants, relatifs au traité de Nîmes.

» Pendant que ces événements s'accomplissaient, on réglait à Nîmes une affaire de la plus haute importance : le traité de pacification entre les religionnaires et les catholiques du Comtat-Venaissin.

» Ce qui se passait à Beaucaire, dit For-

nery, n'interrompit pas heureusement les négociations de la paix. Les députés s'étant assemblés à Nîmes, vers le milieu du mois de septembre, continuèrent leurs séances durant près de deux mois ».

» De quarante-deux articles que les religieux présentèrent, il y en eut, dit Ménard, qui furent accordés et d'autres rejetés, et l'on convint d'un traité qui en contenait vingt-deux ».

» Ces articles furent arrêtés à Nîmes, le 8 novembre 1578. Les principaux députés signataires du traité furent : du côté des catholiques, Patris, abbé de la Grasse, collègue d'Avignon et lieutenant du cardinal d'Armagnac, de Velleron, de Sobirats, Laurent d'Agau et de Seguins ; de la part des religieux, Chastillon, Thoré, d'Yolet, de Vaches, commissaire du roi de Navarre, Saint-Auban, de Clausonne, de Clairan, Archimbaud et Chabaud.

» Les députés envoyés par le roi furent : de Colombaud, de Chambaud, Bosang et Claude Le Blanc.

» Il fut convenu en substance que, dans les terres papales, personne ne serait inquiété au sujet de la religion ; que les protestants seraient rétablis dans tous les biens, emplois et dignités dont ils avaient été dépouillés ; que ceux de Cabrières et des Vallées, qui avaient été vexés au sujet de leurs croyances, rentreraient dans les biens qu'on leur avait pris depuis 1540, comme étant censés compris dans ce traité ; que chacun aurait la liberté de vendre son bien ; que, si les religieux voulaient vendre les leurs, les syndics des lieux où ils étaient situés seraient obligés de les leur acheter à des prix équitables ; que les affaires civiles et crimi-

nelles des protestants seraient portées en première instance au sénéchal de Nîmes et, par appel, en la chambre mi-partie de Languedoc, dont les juges connaîtraient de ces causes, non comme juges royaux, mais comme délégués du Pape ; et qu'enfin tous les états des terres papales ratifieraient le traité, et s'obligeraient par serment à l'observer.

» Ce traité fut ratifié par Henri III, le 18 novembre 1578, et par les états du Comtat-Venaissin, assemblés dans le palais épiscopal de Carpentras, le 30 du même mois. Le pape Grégoire XIII le ratifia également, par son bref du 25 février 1579.

» On lit dans le journal de Louis de Pérussis :

» Patris travailla beaucoup pour régler les quarante-deux articles proposés par les adversaires à l'assemblée de Nîmes ; l'accord s'ensuivit, où assistèrent Thoré, Châtillon, Yolet le puiné, et de Vaches, commissaire du roi de Navarre, et où furent présentés, pour les adversaires, Saint-Auban, Clausonne, Cléran, Archimbaud et Chambaud.

» Les articles furent rejetés ou accordés par Patris, abbé de la Grasse, Velleron, Sobirats, Agau et Seguins, pour notre part, le 8 novembre 1578.

» Ce fait, nos députés furent en Avignon, de retour, le dimanche 9 novembre.

» La trêve fut publiée le 12 à Menerbes, où se trouvait le recteur (Grimaldi) dans le camp, devant cette place.

» Le temps n'ayant pas permis au cardinal (d'Armagnac) de se rendre à Carpentras, Patris, son auditeur général, y alla pour présider aux Etats. Il fut de là à Mormoiron

pour voir Saint-Auban et tâcher de l'induire à se jeter dans Ménerbes. Saint-Auban, assuré par la lettre de l'abbé de la Grasse, qui fut aussi signée par Aubres, Velleron, Berton et capitaine Coumons (Caumont), se rendit à Sault, où lesdits sieurs se rendirent aussi avec toute la grande pluye, Monteretro et le chevalier Oddi. Saint-Auban, averti de ce que ceux de son parti brassaient contre lui, se jeta dans Ménerbes ».

» Pérussis dit plus loin que la ratification du traité fut signée à Carpentras, dans la grande salle du palais épiscopal, par Jacques Sacrat, évêque de cette ville, Christophe Scotto, évêque de Cavaillon, Guillaume de Cheisolme, évêque de Vaison, et les élus des seigneurs feudataires du Saint-Siège; Rostang d'Ancezune, Cadart, seigneur de Caderousse et baron du Thor, et Esprit Sagnet d'Astouaud, seigneur de Vaucluse, en présence de Guillaume de Patris, lieutenant et auditeur général du cardinal d'Armagnac, co-légat et archevêque d'Avignon, le 30 novembre 1578.

» Pithon Curt (t. III, p. 538, article de *Vérot*, et t. II, article de *Seguins*) ajoute que Jean de Vérot, Jean de Seguins et Charles de Patris, eurent commission du cardinal d'Armagnac, le 15 décembre 1578, de faire restituer aux calvinistes, en exécution du traité du 8 novembre, les biens qui leur avaient été confisqués dans le Comtat. Cette commission devait être exécutée sans appel, et avec des pouvoirs très-amples. Jean de Vérot eut en outre ordre du Cardinal et de Dominique Grimaldi, recteur, d'y mettre la dernière main, par lettre du 3 mars 1579.

« Le texte du traité de Nîmes, du 8 novem-

bre 1578, offre d'autant plus d'intérêt qu'il contient les quarante-deux articles, qui furent l'objet d'une réserve ou d'un rejet pur et simple.

» Nous devons la copie de ce document important à la bienveillante complaisance de M. Barrès, le savant et dévoué bibliothécaire de la ville de Carpentras, qui l'a transcrit des *pièces justificatives* annexées au deuxième tome incomplet de l'*Histoire civile du Comté Venaissin*, par Fornery, ouvrage manuscrit et inédit, provenant de la collection Barjavel et conservé à la bibliothèque de Carpentras ».

Nous relevons également dans l'appendice biographique, qui forme une des annexes de la communication de M. Charvet, la note relative au chatelain de Clausonne, et au village de ce nom, qui a disparu.

» Clausonne, que d'Aubais a confondu à tort avec Clausonnette, fut jadis un village fortifié, situé sur le parcours de l'ancienne voie vicinale romaine d'Arles ou de Beaucaire à Uzès. Ce village fut détruit et rasé en 1357, par les Anglais, et ses habitants se réfugièrent à Meynes.

» Clausonne est aujourd'hui un château moderne établi sur le bord oriental du plateau de Pazac, dans la commune de Meynes, arrondissement de Nîmes.

» Par un traité de l'année 1295, Philippe le Bel cède à Giraud Amic IV, en échange de la baronie de Lunel, diverses possessions et certains revenus au nombre desquels figure la moitié du péage de Sernhac et de la traverse de Clausonne : *Dimidia pars pedagii de Sarnhaco et traversa de Clausona*.

» La situation actuelle du lieu de Clausonne semble en contradiction avec l'existence d'une route qui passait au pied des hauteurs où est assis le château moderne.

» D'importantes substructions et des vestiges d'habitation retrouvés de nos jours par M. le baron de Clausonne, et des plans du xvi^e siècle, qui sont entre nos mains, permettent d'établir que le village de Clausonne, entouré d'une enceinte fortifiée, se trouvait à cheval sur le parcours de l'ancienne voie, à la base du coteau qui borde le plateau de Pazac.

» Quant à Clausonnette, c'est un domaine situé dans la plaine, sur la rive droite du Gardon, dans la commune de Meynes, et ce n'est qu'à partir du xvi^e siècle, qu'il eut des seigneurs particuliers, après avoir été détaché du domaine de Clausonne, dont il faisait originairement partie.

» Henri Roque *de Bouchard*, seigneur de Clausonnette, qui descendait sans doute d'une branche cadette des seigneurs de Clausonne, fut premier consul de Beaucaire, et assista, en cette qualité, aux états de Languedoc tenus à Nîmes en 1730.

» Nous ferons remarquer qu'entre l'ancien gué de Remoulins, appelé jadis la *Gaffe de Gouyrand* et le confluent du Gardon avec le Rhône, il existe un autre gué, situé en face du mas de Couret, dans la commune de Fournès; ce second gué porte le nom de *Gaffe de Bouchard* ».

M. le docteur PUECH donne lecture d'une note sur la population de Nîmes à diverses

époques, et rectifie, à cette occasion, quelques erreurs ou exagérations d'appréciation reproduites dans la notice publiée par M. Gaufres, sur la mission de Baduel, produite au dernier concours de l'Académie

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

— 111 —
— 112 —
Séance du 31 juillet 1880.

Présents : MM. Gouazé, *président*; Brun, Verdier, Bolze, Carcassonne, Alb. Michel, Sabatier, *membres résidants*; Charles Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté,

M. le secrétaire dépose les publications adressées à l'Académie pendant la dernière quinzaine :

Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. T. 8, n° 503.

Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. 31^e année, t. 33, nos 5 et 6.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère. T. 31, mai et juin 1880.

Bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie. 29^e année, 114^e livraison.

Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes. 8^e année, mai 1880.

Bulletin de la Société académique hispano-portugaise de Toulouse. T. 1, n° 2.

Bulletin des Séances de la Société na-

tionale d'agriculture de France. 1880, n° 4.

Les Voix de la patrie. N° 37, 3^e année.

Recueil des Coléoptères anormaux, par M. Mocquerys.

Revue archéologique. — *Archéologie gauloise*, par M. Ed. Flouest.

Monographie géologique des anciens glaciers du bassin du Rhône; par MM. Falsan et Chantre.

L'Ecole de médecine; Les maîtres chirurgiens de l'Ecole de chirurgie de Montpellier; Etienne Strobelberger, voyageur et botaniste, par M. A. Germain.

Les publications communiquées par M. Germain sont remises à M. Carcassonne, qui veut bien se charger d'en rendre compte.

L'envoi du bulletin de la Société hispano-portugaise est accompagné d'une circulaire faisant connaître le but de cette société, fondée tout récemment à Toulouse (1879) : répandre l'étude des langues espagnole et portugaise, établir des rapports cordiaux et utiles entre les habitants des trois nations, rechercher, dans le passé comme dans le présent de leur histoire, tout ce qui peut les rapprocher.

La Société sollicite tout naturellement l'échange de son bulletin contre les mémoires de notre Académie. La demande est renvoyée au bibliothécaire-archiviste pour y faire droit, si c'est possible.

Une dépêche ministérielle du 28 juillet informe l'Académie qu'une allocation de 500 francs lui est attribuée, comme pour les précédentes années.

Avis est donné à M. le trésorier qui prendra les mesures nécessaires pour l'encaissement de la subvention en temps utile.

M. Roussellier fait savoir que sa translation définitive à Montpellier, comme procureur-général, l'oblige à décliner la mission qu'il avait acceptée de rendre compte d'un volume des mémoires de l'Académie de Rouen.

M. LIOTARD, qui s'était chargé de faire connaître et d'apprécier les matières intéressantes que pouvait contenir l'*Annuaire de la Société philotechnique* pour 1878, comme il l'a fait pour trois années consécutives, informe qu'il n'a trouvé dans le recueil de la susdite année, que des œuvres de peu d'intérêt : les pièces de poésie, qui y surabondent, présentent des formes surannées que ne rachète guère la profondeur de la pensée.

Les deux pièces capitales sont : une *Notice sur la salle de l'Imprimerie nationale à l'Exposition de 1878*, par M. Malapert ; l'appréciation d'un ouvrage de Lope de Vega, une espèce d'art dramatique publié en 1609, à la demande de l'Académie de Madrid, sous le titre de : *Art nouveau de faire des comédies*. L'auteur pouvait parler sur la matière en homme expérimenté, puisqu'il avait composé et mis au jour, à cette époque, quatre cent quatre-vingt-trois comédies.

La moitié du volume est remplie par des comptes-rendus des travaux des sociétés correspondantes : *l'Académie delphinale*

(Grenoble), la Société archéologique et historique du *Limousin*, l'Académie de *Dijon*, la Société archéologique et historique d'*Ille-et-Vilaine*, la Société nationale des *Antiquaires de France*, l'Académie du *Gard*, volume de 1878. Le rapporteur, pour ce dernier volume, y trouve léger notre bagage poétique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il y avait eu une séance le 27 octobre 1880, à la suite de laquelle l'Académie de Dijon a été réconstituée. Les membres résidents ont été élus et les membres non-résidents ont été nommés. Le secrétaire perpétuel a été élu également.

Séance du 6 novembre 1880

L'Académie a repris ses séances le samedi 6 novembre 1880, à l'expiration des vacances réglementaires.

Etaient présents : MM. Dumas, Salles, Aurès, Brun, Ginoux, Lenthéric, Verdier, Meynard-Auquier, Alb. Michel, Sabatier, *membres résidents* ; Alb. de Montvaillant, *membre non-résident* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

En l'absence de M. le premier Président Gouazé qui avait fait agréer ses excuses, la présidence a été déférée à M. F. Verdier, un des derniers présidents sortis de charge.

M. le Secrétaire a fait le dépôt des publications reçues depuis la suspension des séances, et dont suit la liste :

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, 1878-79.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, 1875-76, nos 3 et 4.

Recueil des Mémoires et documents de l'Académie de la Val-d'Isère, 3^e volume, n^o 6.

Annales de l'Académie de Mâcon, II^e série, t. II.

Mémoires de la Société d'émulation du Jura, 2^e série, t. V, 1879.

Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, t. XLIII ; 3^e série, t. XVI, 1879.

Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, t. IX.

Académie de la Rochelle. — Section des sciences naturelles, année 1879.

Revue des Sociétés Savantes des départements, 7^e série, t. II, 3^e livraison.

Académie des sciences et lettres de Montpellier. — Mémoires de la Section des lettres, t. VI, 4^e fascicule, 1878-79. — *Mémoires de la section de médecine*, t. V, 2^e fascicule, 1877-79. — *Mémoires de la section des sciences*, t. IX, 3^e fascicule, 1879.

Bulletin de la Société de Borda, à Dax, 5^e année, 1880, 3^e trimestre.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1880, n^o 2.

Société des sciences et arts agricoles et horticoles du Havre, 1879-80, n^{os} 17 et 18.

Bulletin de la Société nivernaise de sciences, lettres et arts, 2^e série, t. VIII.

Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes, juillet 1880.

Revue des langues romanes, 3^e série, t. IV, fascicules 1 et 2.

Enquête sur la situation de l'agriculture en France en 1879, t. I et II

Bulletin de la Diana, n° 7

Bulletin de la Société polymathique du Morbihan, 1^{er} et 2^e semestres, 1878 et 1879.

Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente, 5^e série, t. II, 1878-79.

Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier, t. XVI, 1^{re} livraison.

Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes, 8^e année, n° 6.

Bulletin de l'Académie d'Hippone, n° 15, 1880.

Bulletin de la Société nationale d'Agriculture de France, 1880, n°s 5 et 6.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, t. XXXI, 1880, juillet et août.

Revue Savoisiennne, juillet-août et septembre 1880.

Société protectrice des animaux de Lyon, 1880.

Les Voix de la Patrie, n°s 39, 40, 41, 42, 43.

Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers, n°s 243, 244, 245 et 246, de 1880.

Bulletin de la société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, n°s 4, 5, 6, et 7 de 1880.

Bulletin de l'Académie delphinale, 3^e série, t. XV, 1879.

Mémoires et comptes-rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais, 1879, t. XI, 1^{er} bulletin.

Recueil de mémoires et documents sur le Forez, publiés par la société de la Diana, t. V.

Atti della R. Accademia dei Lincei, 1879 80, t. IV.

Revue des langues Romanes, 3^e série, t. III, avril-juin 1880.

aux quelles il ya lieu d'ajouter les envois à titre d'hommage :

De M. de Berluc-Pérussis. — *Laugier de Porchères et Arbaud de Porchères*.

De M. Pascal Jourdan, associé correspondant : une *Note sur le gisement de silex taillés d'El Hassi ; dans le Sahara algérien*.

De M. Moreau : *Continuation des découvertes dans les fouilles de Trugny*, exécutées à ses frais.

De M. Lionel d'Albiouse, associé correspondant : *Guide archéologique dans la crypte d'Uzès*.

De M. Goudard, numismate de Manduel : une *Notice sur les médailles à pied de sanglier*.

Ce dernier envoi reporte naturellement la pensée de l'Académie sur la perte de notre savant confrère Germer-Durand, auquel aurait été dévolu de droit l'examen de la brochure de M. Goudard, et qu'une mort soudaine et imprévue nous a enlevé le 15 octobre dernier : notre Compagnie aura bien des fois à déplorer la perte irréparable du profond érudit, du travailleur infatigable dont la science sûre et l'instruction merveil-

leuse se sont exercées si souvent et si heureusement à restituer nos inscriptions effacées ou disparues, et à résoudre tant de problèmes archéologiques.

En attendant l'éloge public qui mettra en relief ses mérites à titres divers, l'Académie consigne au procès-verbal de ce jour l'expression de ses vifs regrets et de ses sympathiques souvenirs.

A défaut de notre regretté confrère, M. Aurès a bien voulu se charger de rendre compte de la publication de M. Goudard, ce qu'il a fait en ces termes :

La *Notice sur les médailles dites pied de sanglier* que M. A. C. Goudard vient de publier et dont il a offert un exemplaire à l'Académie, est un travail extrêmement remarquable, qui doit être apprécié, à Nîmes, encore plus que partout ailleurs, parce que les médailles sur lesquelles notre compatriote appelle l'attention sont toutes essentiellement nimoises. Sa notice est d'ailleurs imprimée avec un luxe typographique qui en augmente singulièrement le prix.

C'est un inventaire aussi complet que possible de tout ce qu'on sait sur ce curieux type dont la rareté est fort grande ; car M. Goudard, après de longues recherches dans tous les musées de l'Europe, depuis Madrid jusqu'à Saint-Petersbourg, n'a pu parvenir à en retrouver que *neuf*, savoir : Le 1^{er}, acheté à Rome, vers 1700, par le musée de Berlin, qui le possède encore ;

Le 2^e, aujourd'hui à Grenoble, trouvé en 1739 dans le bassin de la Fontaine de Nîmes ;

Le 3^e, trouvé en 1751 dans les fouilles

du temple de Diane, acheté en 1867 par M. de Saulcy, au prix de 261 francs, et appartenant aujourd'hui au cabinet de France ;

Le 4^e, provenant de la collection Lagoy, donné par M. le duc de Luynes au même cabinet ;

Le 5^e, acheté par M. de Saulcy dans un lot provenant de Beyrouth, et possédé aujourd'hui par M. de Valfons.

Le 6^e, de provenance inconnue, mais appartenant depuis 1848 au cabinet royal de Copenhague ;

Le 7^e, dont la provenance est également inconnue, et qui a été acheté par le British museum avec les autres parties de la collection Blacas ;

Les deux derniers enfin, réunis aujourd'hui dans le médaillier de M. Goudard et achetés par lui, l'un, en 1876, à Vaison, et l'autre, en 1878, à Nîmes. Cette dernière médaille, trouvée en 1844, dans un des canaux du *Castellum divisorium* de Nîmes, par M. Jean Carbonnel, qui l'a gardée 34 ans entre ses mains, après en avoir refusé 200 francs, que M. le capitaine Colson lui offrit en 1850, a été vendue dernièrement, comme je l'ai déjà indiqué, à M. Goudard.

« Qu'il me soit permis, a dit à cette occasion ce zélé collectionneur, à la page 44 » de sa notice, d'exprimer ici le regret que » les personnes, en position d'acquérir ce » pied de sanglier pour le médaillier de la » ville de Nîmes, qui n'en possède aucun » exemplaire, aient laissé échapper l'occasion de l'enrichir d'un aussi précieux » monument numismatique. »

« Il est vraiment inconcevable, ajoute, à » son tour, le savant conservateur du musée » de Marseille, M. Laugier, à la page 62

» de la notice, que la ville de Nîmes n'ait
» jamais tenté de s'en procurer un exem-
» plaire ; il me semble que le premier de-
» voir d'une ville est de rechercher tout ce
» qui a trait à la localité. »

Espérons que les plaintes ainsi formulées seront entendues et qu'à l'avenir, notre ville ne voudra plus, sous prétexte d'économie, laisser vendre à d'autres des monuments si précieux pour elle et qu'elle devrait acheter, on peut le dire, à tout prix.

M. Goudard a fait graver, avec le plus grand soin, toutes ces médailles, par un des meilleurs graveurs de Paris, et ne s'en est pas tenu là. Il a encore ajouté, aux planches qui illustrent sa notice, quatre autres pieds de sanglier, aujourd'hui malheureusement perdus et dont on trouve les reproductions dans les ouvrages publiés par le président Ban, par le comte de Caylus, par Ménard et par Mionnet.

Ensemble treize médailles seulement.

Ajoutons que, depuis la publication de sa notice, deux ou trois autres pieds de sanglier lui ont été signalés ; un notamment, dans le beau médaillier d'un de nos correspondants de Montpellier, M. Adolphe Ricard.

M. Goudard en a déjà fait graver de fidèles reproductions et va les publier, dans une notice supplémentaire qu'il prépare.

De semblables travaux doivent être encouragés et récompensés ; et dans ce but j'ai l'honneur de proposer à l'Académie d'admettre M. Goudard au rang de ses membres non-résidants. MM. Albin Michel et Ginoux se joignent à moi pour donner à cette proposition la forme réglementaire.

La proposition est inscrite immédiate.

ment au registre des présentations, et l'Académie décide qu'elle procédera à l'élection dans le délai obligatoire de 28 jours.

La parole est donnée à M. MEYNARD-AUQUIER, qui détache quelques fragments d'une étude sur les conditions et le développement du bien-être matériel dans les sociétés humaines.

Après quelques considérations sur les nouvelles méthodes historiques et le secours que leur offre la sociologie, il montre l'homme primitif nu, misérable, accablé des puissances fatales de la nature, le plus faible et le plus nécessiteux des animaux.

L'homme a commencé dès lors contre la nature une guerre qui doit finir avec le monde, la guerre de l'esprit contre la matière. Il lui a fallu des siècles pour la création des arts les plus indispensables à son existence, pour la découverte et l'usage du feu, pour la fabrication des haches de silex ou de jade. Et que de siècles encore pour la fonte et l'affinage des métaux, la culture et l'amélioration des plantes comestibles, la domestication des animaux, etc. !

On voit apparaître la première idée du progrès dans ces victoires successives de l'homme sur le monde physique ; et cette idée se fortifie et s'impose en présence du développement indéfini des sciences : les découvertes scientifiques appliquées, augmentent incessamment le bien-être dans la condition matérielle de l'homme ; et les mêmes découvertes vulgarisées augmentent la raison, le bon sens, la moralité de l'homme.

Cette théorie si simple a trouvé d'éminents contradicteurs. Est-il besoin de rap-

peler les éloquentes protestations de Rousseau en faveur de l'âge d'or, de l'âge où l'on n'avait pas encore inventé « l'art d'éterniser les extravagances de l'esprit humain ? »

Avant Rousseau, Fénelon nous avait représenté des républiques idéales, où le commerce et l'industrie étaient inconnus, où « les arts corrupteurs des peuples civilisés » n'avaient pas encore altéré la simplicité de nos premiers pères. Dans la Bétique, dit-il, ni or, ni argent ; les arts qui regardent l'architecture étaient inutiles, car on ne bâtissait jamais de maisons, etc.

Mais cette vie nonchalante et insouciant, ces cabanes où règne la pauvreté au milieu des prodigalités du sol, tout cela fait sourire ceux qui ont la plus petite notion d'économie sociale. L'expérience nous démontre que les sociétés humaines ne sont vraiment heureuses et libres qu'au prix du travail. La nature ne prodigue ses dons qu'aux mains laborieuses, patientes, persévérantes.

C'est par le travail de la terre que l'homme a le plus profondément amélioré sa condition. Un peuple d'agriculteurs vit dans une plus grande abondance qu'une tribu de chasseurs. Mais un peuple qui joint l'industrie à l'agriculture jouit encore de plus de commodités.

Chez les anciens et même au moyen âge, les produits de l'industrie ont une valeur excessive, parce qu'ils sont rares... Nous voyons peu à peu le génie de l'homme donner un puissant essor à ces produits, les mettre à la portée de tous, y puiser une source nouvelle de bien-être.

Les trois derniers siècles ont contribué dans une assez large mesure au développe-

ment du bien-être ; mais c'est surtout à la Révolution française qu'il faut en faire remonter l'universalisation.

C'est la Révolution qui a donné à l'homme la conscience de sa force : elle a affranchi l'ouvrier et le paysan, c'est-à-dire l'industrie et l'agriculture. La misère n'a pas entièrement disparu sans doute ; mais le bien-être a augmenté par le fait de cet affranchissement de l'homme et de la terre ; la fortune publique a grandi dans des proportions inespérées.

On dit souvent que la fortune ne fait pas le bonheur : Sans doute le bonheur n'est pas tout entier dans les choses matérielles, mais il a bien quelques relations avec la richesse. Il y a une certaine mesure de bien-être au dessous de laquelle il faudrait avoir une âme fortement trempée pour se croire heureux.

L'aspiration vers le mieux est une des tendances de notre nature. Dégagé des tristes préoccupations de la misère, l'homme n'éprouve pas seulement les jouissances du bien-être, mais il s'élève jusqu'aux plaisirs de l'esprit : son intelligence se fortifie, son goût s'épure, son âme s'améliore. Considérée sous ce point de vue, l'amélioration de notre sort n'est pas indifférente au progrès moral.

M. Albin MICHEL termine la séance par la communication des estampages de deux inscriptions :

L'une, sur pierre, se rapportant à Juventius, édile, est un don de notre confrère M. Charles Dombre, ingénieur en chef des travaux de la compagnie Paris-Lyon-Médi-

terrannée. Elle a été trouvée dans les fouilles pour le chemin de fer du Teil près d'Aramon.

La seconde, sur marbre, transmise par M. Germer-Durand fils, ancien membre de l'Académie, inscrit à la classe des associés par sa translation à Mende, en qualité d'architecte du département de la Lozère. Elle provient du château de La Roque, appartenant à M. de Pistoris, dans l'arrondissement d'Alais.

Suit le texte et la traduction de ces deux inscriptions :

T·IVVENTIVS
VOL
SECVNDVS·AED
SIBI·ET
CORNELIÆ·SAMMI·FW ORI
VIVOS·F·

Titus Juventius Secundus, de la Tribu Voltinienne, édile, a élevé de son vivant ce tombeau à sa femme Cornélie, fille de Sammi, et à lui-même.

D. M.
AEGRILLIÆ·FLO
RENTINÆ·FILI
Æ·PIENTISSIM
Q·VIX·ANN·XXXII
MEN·VII·DIE·X
FECIT·A·AEGRI
LIVS·TROPHIMVS

Aux Dieux Manes d'Ægrillia Florentina, la plus tendre des filles, morte à l'âge de 32 ans 7 mois 10 jours.

Aulus Ægrilius Trophimus a élevé ce tombeau.

— 354 —

Séance du 20 novembre 1880.

Présents : MM Gouazé, président ; Dumas, J. Salles, Aurès, Bigot, Brun, Ginoux, Lenthéric, Verdier, Puech, Pelon, Gaidan, Bolze, Doze, Albin Michel, Delépine, Sabatier, *membres résidants* ; Albin de Montvaillant, *membre non-résidant* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le secrétaire dépose les publications adressées à l'Académie pendant la dernière quinzaine.

Mémoires de l'Académie royale des sciences et arts de Modène, t. XIX.

Mémoires de l'Académie, des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 8^e série, t. II, 1^{er} semestre et table.

Mémoires de la Société historique du Cher, 3^e série, t. II, 1^{re} et 2^e livraisons.

Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, t. XXXVI.

Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, 1878.

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, 3^e série, t. V.

Bulletin de l'Académie d'archéologie de Belgique. 2^e partie, n^o 2, 3, 4 et 5.

Bulletin de l'Académie d'archéologie de Belgique, 3^e série, 4^e et 5^e fascicules.

Romania, t. IX, n^o 35, juillet 1880.

Revue des langues romanes, 3^e série, t. IV, n^o 3.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes, août et septembre 1880.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, t. XXXI, septembre 1880.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, 1880, 54^e et 55^e livraisons.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, juin-juillet et août 1880.

Bulletin de la Société Académique hispano-Portugaise de Toulouse, t. I, n^o 3.

Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence, 1^{re} année 1^{re} livraison.

Les Voix de la patrie, n^o 44-45.

Bulletin de la Société industrielle de Flers, 5^e année, juillet-décembre 1879.

Mémoires de la Société des sciences, lettres et arts de Lille, 2 volumes.

L'Académie a reçu en outre, à titre d'hommage :

Mazas et Nouméa, nouvelle contem-

poraine de M. Roux-Ferrand, *associé-correspondant*,

Eloge du docteur C. Azais, par M. Bourdel, *associé-correspondant*.

Deux nouvelles pièces de poésie ont été envoyées pour le concours de 1881, qui sera clôturé le 18 février prochain, ce qui porte à 6 le nombre des concurrents à ce jour.

M. le pasteur Dardier, de Nîmes, fait parvenir à l'Académie un exemplaire de divers ouvrages dont il est l'auteur :

Esaïe Gasc, citoyen de Genève.

Le Chant sacré.

Michel Servet et ses derniers biographes.

Michel Servet, portrait-caractère par M. Henri Tollin traduit de l'allemand par Madame Picheral-Dardier, avec des notes et une biographie des ouvrages relatifs à Mich. Servet, par M. Dardier.

Pierre Mouchon et l'Emile de Rousseau, extrait des mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

Ces divers ouvrages de M. Dardier sont remis à M. Alphonse Dumas, qui veut bien se charger d'en faire un compte-rendu.

L'Académie offre également à M. Aurès la mission, qu'il accepte, de rédiger la notice biographique relative à notre regretté confrère M. Germer-Durand.

Le décès de ce dernier doit donner lieu à la désignation d'un nouveau bibliothécaire-archiviste, et il est convenu que cette désignation sera mise à l'ordre du jour de la prochaine séance, ainsi que l'élection d'un membre non-résidant en instance.

M. le pasteur Viguié, étant définitivement fixé à Paris par sa nomination à la chaire de théologie pratique à la faculté protestante, ne peut plus compter parmi les membres résidants de l'Académie.

L'Académie lui décerne exceptionnellement, par application de l'art. 5 du règlement, le titre de *membre honoraire*.

Sa place dans la liste des membres résidants devenant dès lors vacante, l'Académie décide que dès ce jour le registre des propositions est ouvert en vue de son remplacement dans cette catégorie, et que les propositions seront reçues jusqu'à la séance prochaine du 4 décembre.

Une autre place de membre ordinaire résidant étant devenue vacante par le décès de M. Germer-Durand, et M. de Montvaillant, membre non-résidant, ayant fait connaître qu'il a définitivement transporté son domicile de fait dans la ville de Nîmes, l'Académie décide qu'il n'y aura pas lieu à faire la nomination d'un nouveau membre résidant, et que cette place sera dévolue de droit à M. de Montvaillant, en exécution de l'art. 3 du règlement.

Un membre appelle l'attention de l'Académie sur la situation de MM. Deloche et Roussellier, membres ordinaires, qui ont cessé de résider à Nîmes, par le fait qu'ils ont été appelés l'un et l'autre à des fonctions publiques l'un comme Ingénieur en chef des ponts et chaussées, l'autre comme Procureur général, hors du département du Gard.

L'Académie renvoie à une séance prochaine la résolution à prendre à cet égard.

La parole est donnée à M. Albin de Mont-

vaillant pour la lecture d'une étude relative au pasteur Claude Brousson, de Nîmes, d'après de nouveaux documents, qui se résume ainsi :

« Claude Brousson naquit à Nîmes en 1647. Jurisconsulte savant, son talent de parole lui valut d'honorables succès à la chambre mi-partie de Castres et ensuite au parlement de Toulouse, où il exerçait la profession d'avocat.

» Religieux zélé, il plaidait la cause de ses amis et de leurs églises, et fut l'auteur du *plan de résistance* délibéré dans sa maison de Toulouse, dont le but était d'employer tous les moyens de résistance qui ne mèneraient pas à la rébellion, afin de démontrer aux agents d'un roi inhumain qu'ils ne parviendraient pas à étouffer la Réforme en France.

» C'est l'époque de l'arrivée à Nîmes de Brousson. L'animation des esprits, rendue plus vive par les arrêts persécuteurs, fait bientôt pressentir la prédominance du parti de la lutte.

» Brousson, Fonfrède, Vincent et les plus résolus d'entre eux projettent de s'emparer de la ville de Nîmes, avec le concours des habitants des Cévennes. Le duc de Noailles, commandant en Languedoc, renforce la garnison de Nîmes avec les troupes qu'il enlève à Anduze.

» La levée de boucliers échoue. Les conjurés, recherchés par les agents du présidial, se cachent, et Brousson, après avoir erré pendant deux jours, transi de froid, mourant de faim, parvient à pénétrer dans l'égout de la rue du Collège ; il le suit jusqu'aux fossés des Calquières par où il s'échappe ; il se dirige vers les Cévennes,

de là passe en Suisse, où sa femme et son fils viennent le rejoindre et où il reprend sa robe d'avocat.

» Bientôt ses travaux ne peuvent calmer son enthousiasme religieux. Echappé comme par miracle aux recherches de Bâville, le farouche intendant du Languedoc, il rentre en France pour prêcher au désert, sans crainte du bûcher ou du gibet, journellement dressés, dit Ménard lui-même, dans la ville de Nîmes, le cœur plein de joie à l'idée des souffrances que lui réserve son périlleux apostolat.

» Caché dans Nîmes, il apprend que sa tête vient d'être mise à prix ; recherché sans relâche, voyant toutes ses retraites connues, il se décide à repasser en Suisse et de là en Hollande, où il est nommé pasteur de l'église Wallonne.

» C'est à cette époque que Claude Brousson publia la majeure partie de ses œuvres. Elles forment trois volumes. C'est aussi pendant son séjour à la Haye qu'un peintre de talent, Von Bronskhorst, a reproduit les traits du courageux missionnaire. Ce tableau du peintre hollandais est aujourd'hui à sa véritable place, il est au musée de Nîmes et fut donné par M. d'Arbaud-Jouques.

» Le récit des souffrances des réformés arrivait comme un écho plaintif à l'étranger et troublait le repos dont les fugitifs y jouissaient. Brousson, obéissant à sa conscience, reprend le chemin de la patrie ; mais après plus d'un an de courses et de fatigues, vingt fois sur le point de tomber entre les mains de ses ennemis, il ne parvient à leur échapper qu'en rentrant de nouveau en Suisse.

» Bientôt le retentissement lointain des cris de ses coreligionnaires du Midi parvient de nouveau jusqu'à lui, et pour la troisième fois il rentre en France. C'était trop tenter la fortune ; ce sera cette fois pour y trouver le supplice. Serré de près par les espions, il quitte Nîmes, parcourt en les évangelisant les Cévennes, le pays de Foix et de Bigorre, mais arrivé près de Pau, il y est dénoncé et arrêté.

» Dès que Baille est informé de son arrestation, il demande et obtient de la cour son extradition. Il le fait diriger sur Montpellier où, dès son arrivée, il l'enferme dans la citadelle et instruit immédiatement son procès.

» L'intendant, quoique certain que sa victime ne pouvait lui échapper, ne voulut néanmoins confier à personne le soin de diriger les débats ; Il les présida lui-même, sans réussir, toutefois, à comprimer son impatience, sa colère même. L'humble pasteur du désert, toujours calme, renouvelait ses aveux avec candeur, dédaignant d'employer dans sa défense le moindre artifice oratoire.

» Claude Brousson, convaincu de rébellion aux lois du royaume, fut condamné à subir d'abord la question ordinaire et extraordinaire, à être ensuite rompu vif, et enfin à être attaché, après sa mort, sur le gibet des malfaiteurs.

Tous les historiens, jusqu'à aujourd'hui, se sont accordés à dire que Baille, sûr désormais de la mort de l'homme qu'il poursuivait depuis si longtemps, avait adouci les derniers moments de l'apôtre des Cévennes. Il aurait ordonné, disent-ils, qu'il

lui serait fait grâce de la torture, et qu'il serait étranglé sur la roue. Ménard, M. de Félice, Peyrat, Borrel, de Nimes, l'ont affirmé unanimement. Cette dernière illusion sur le terrible proconsul qui, pendant 40 ans, ensanglanta le Languedoc, doit enfin disparaître.

Un jeune écrivain, que la mort a ravi récemment, à l'âge de 26 ans, M. Léopold Nègre, rétablit sur ce point, et d'une façon pertinente, la vérité historique. Il nous démontre que Bâville n'eut garde d'éviter la torture à Brousson, et il nous en fournit le procès-verbal authentique.

» En second lieu, en modifiant l'exécution de l'arrêt, l'implacable intendant a-t-il été mu par un sentiment d'humanité ? Une de ses correspondances avec Fléchier, évêque de Nimes, inédite jusqu'à nos jours et publiée depuis peu, nous dévoile le secret de sa prétendue générosité, proclamée, même par les historiens les plus sympathiques à sa victime. Elle nous démontre que s'il adoucit l'arrêt, c'est pour en hâter l'accomplissement : « J'ai fait ajouter, dit-il, au jugement que Brousson serait étranglé, *afin de finir promptement le spectacle* ».

» Le 4 novembre 1698 à 2 heures de l'après-midi, les portes de la citadelle de Montpellier s'ouvrirent devant Brousson allant au supplice; l'échafaud était dressé sur l'Esplanade (1). Il y marcha à pied sans faiblesse, sans orgueil; avant de mourir

(1) Claude Brousson fut exécuté sur l'Esplanade de Montpellier, et non sur le plateau du Peyrou, ainsi que le rapporte M. Peyrat dans son histoire : *Les pasteurs du désert*.

il essaya de parler, sa voix fut couverte par un roulement de tambour ; il se résigna au silence, resta un instant à genoux et se livra à l'exécuteur.

» Le bourreau de Montpellier disait quelques jours après : « J'ai exécuté plus de 200 condamnés, mais aucun ne m'a fait trembler comme M. Brousson. Quand on le présenta à la question, le commissaire et les juges étaient plus pâles et plus tremblants que lui, qui levait les yeux au ciel en priant Dieu. « Je me serais enfui si je l'avais pu, pour ne pas mettre à mort un si honnête homme. »

» Le supplice de Claude Brousson eut un retentissement douloureux à l'étranger comme en France ; il exaspéra les religieux de Languedoc, et ne fut pas sans influence sur la terrible insurrection des Cévennes, qui éclata bientôt après, causa la mort de 100,000 personnes et fit trembler Louis XIV.

» Orateur éloquent et écrivain distingué, notre illustre compatriote expira courageusement à l'âge de 51 ans ; l'héroïque nimois mourut martyr.

» Ce jour éclaira les derniers instants, d'un des personnages les plus sublimes qui aient honoré l'humanité ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

— 154 —

Séance du 4 décembre 1880.

Présents : MM. Gouazé, *président* ; Dumas, J. Salles, Aurès, Brun, Verdier, Puech, Pelon, Bolze, Carcassonne, Meynard-Auquier, A. Michel, Sabatier, Boyer, de Montvaillant, *membres résidants* ; Jean-jean, *membre non-résidant* ; Ch. Liotard, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 20 novembre est lu et adopté.

M. le secrétaire dépose les publications adressées à l'Académie pendant la dernière quinzaine.

Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1880 ;

Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Séance publique du 4 décembre 1879.

Congrès archéologique de France, 46^e session, — à Vienne, en 1879.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, 1880, n^o 3.

Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie, 29^e année, juillet, août et septembre 1880.

Rapport du conservateur du musée zoo-

logique d'Harvard-Collège, à Cambridge.

Bulletin de la Société industrielle de Flers, 6^e année, nos 1 et 2.

Revue Savoisienne, 21^e année, n^o 10 du 31 décembre 1880.

Bulletin de la Diana, de Montbrison, n^o 8.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. VII, nos 104-105.

Bulletin de la Société des amis des sciences naturelles de Rouen, 2^e série, 2^e semestre 1879.

Discours de M. Duboin, avocat-général à la rentrée de la Cour d'appel, novembre 1880.

Les Voix de la patrie, 3^e année, n^o 46.

M. Jeanjean, *membre non-résidant*, fait hommage à ses confrères d'une étude qu'il a présentée, en 1879, au congrès de Montpellier (réunion de la Société pour l'avancement des sciences).

Cette étude a trait à la constitution géologique du sol des Cévennes (l'oxfordien, le corallien et le néocomien).

Une brochure, envoyée à titre d'hommage, par M. Falgueirolle, sous le titre : *le Château de Vauvert*, est remise à M. le docteur Puech, qui veut bien se charger d'en rendre compte.

Une pièce de vers sous le titre : *les deux vieillards*, avec épigraphe : *à ma fiancée*, est transmise pour participer au concours de poésie ; elle est inscrite sous le n^o 8.

L'éditeur des Mémoires de l'Académie fait une première livraison du volume de 1879, qui est immédiatement distribué aux membres présents.

Un inconnu écrit de Liège pour demander si l'Académie est dans l'usage de délivrer aux lauréats de ses concours une médaille d'or ou la somme équivalente en numéraire à leur choix : il lui sera répondu que le mode de récompense est admis indifféremment sous les deux formes.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre non-résidant, pour combler une vacance parmi les membres de cette catégorie.

M. Goudard, numismate, demeurant à Manduel, est nommé, par voie de scrutin, à l'unanimité.

L'Académie procède ensuite à la désignation d'un *bibliothécaire-archiviste*, en remplacement de M. Germer-Durand, décédé.

M. Albin Michel est désigné pour occuper cet emploi ; il résigne, par suite, ses fonctions de *secrétaire-adjoint*.

La nomination d'un remplaçant en cette dernière qualité sera mise à l'ordre du jour de la prochaine séance.

L'Académie, invitée à constituer la Commission de publication qui sera chargée de faire le choix des matières qui serviront à composer le volume des mémoires pour l'année 1880, désigne pour être adjoints au bureau, comme membres de ladite commission, MM. Aurès, Bolze, Sabatier.

La parole est donnée à M. Jeanjean, pour la lecture d'une étude sur les fossiles qui se rencontrent le plus fréquemment dans les stratifications de nos Cévennes.

Cette étude est appuyée sur la production de nombreux spécimens recueillis par M. Jeanjean et classés dans ses collections; il les fait passer successivement sous les yeux des auditeurs, en indiquant à quel degré de profondeur se rencontre chaque espèce, dans les couches des terrains où se sont effectuées ses investigations.

L'Académie met à l'ordre du jour de la prochaine séance;

Le compte-rendu par M. Dumas, des travaux littéraires et historiques de M. le pasteur Dardier;

L'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Viguié;

La nomination d'un secrétaire-adjoint.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Les travaux de la Société ont été continués pendant la dernière quinzaine. Les membres résidents ont été convoqués à la séance du 18 décembre 1880.

Séance du 18 décembre 1880.

Présents : MM. Gouazé, *président* ; Dumas, J. Salles, Aurès, Brun, Lenthéric, Verdier, Dombre, Puech, Gaidan, Faudon, Bolze, A. Michel, Delépine, Sabatier, abbé Ferry, Boyer, de Montvaillant, *membres résidents* ; Ch. Liotard, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le secrétaire fait le dépôt des publications adressées à l'Académie pendant la dernière quinzaine :

Recueil de la Société des sciences, agriculture et belles-lettres de Tarn-et-Garonne, 1877-78.

Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan, t. XII.

Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France, 1880, n° 7.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, septembre et octobre 1880.

Revue des langues romanes, 3° série, t. IV, fascicule n° 4.

Les Voix de la patrie, 3° année, n° 47.



Sur la demande de notre confrère, M. l'abbé Blanc, M. Teixeira de Magalhaës lui a fait parvenir deux de ses principaux ouvrages intitulés :

1° *Das aguas correntes, nao navegaveis nem fluctuaveis segundo o directo civil moderno.*

2° *Collecção de legislação fiscal.*

Ces ouvrages étant écrits en portugais, langue peu familière parmi nous, il est convenu que M. l'abbé Blanc, qui est en correspondance avec M. de Magalhaës, sera prié de vouloir bien se charger d'en rendre compte.

En adressant sa cotisation à l'Académie pour 1880, M. Pérès père, d'Alais, fait connaître que son état de maladie et son âge avancé ne lui permettent plus de faire partie de notre compagnie, dont il se retire sous forme de démission.

M. de Milloué, directeur du musée Guimet, à Lyon, demande l'échange des publications de notre compagnie avec les annales du musée Guimet, publication consacrée à l'étude des religions anciennes et modernes de l'Orient et de l'Occident. Le premier volume vient d'être terminé ; le 2^e et le 3^e paraîtront incessamment.

L'Académie accepte la proposition, qui sera réalisée de notre part aussitôt qu'un premier envoi nous aura été fait par l'administration du musée Guimet.

L'Académie a reçu l'avis de l'ouverture d'un congrès des électriciens à Paris dans le courant de l'année prochaine. Les documents relatifs à ce projet sont remis à M.



F. Boyer, avec invitation d'en faire un rapport.

M. Aurès appelle l'attention de l'Académie sur une publication, inspirée par un sentiment patriotique et qui intéresse particulièrement notre région, la *Revue épigraphique du midi de la France*, dans laquelle M. Allmer (de Vienne) s'efforce de devancer les Allemands dans la vulgarisation des découvertes archéologiques de notre pays ; cette revue donne 1 fascicule par trimestre et ne coûte que la faible somme de 2 fr. 20 par an. 10 fascicules ont paru depuis trois ans.

Conformément à la proposition de M. Aurès, l'Académie décide qu'elle s'abonnera à cette publication, en demandant la livraison de tout ce qui a été publié à ce jour.

M. Alph. DUMAS donne lecture d'un rapport sur les travaux et publications de M. le pasteur Dardier, qui se résume ainsi :

A la date du 30 novembre 1876, M. Théodore Claparède, homme de lettres distingué, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, écrivait à M. le pasteur Dardier la lettre suivante :

« Mon cher Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous informer que, dans sa dernière séance, la Société d'histoire et d'archéologie de Genève vous a admis au nombre de ses membres correspondants, dont j'ai l'avantage de vous adresser, sous ce pli, le diplôme. — Notre Société d'histoire, vous le savez, aime et apprécie les travailleurs sérieux ; or, dans votre

Esaïe Gasc, vous avez si bien fait vos preuves à cet égard, vous avez en particulier si patiemment et si consciencieusement étudié nos annales genevoises, que nous sommes heureux de vous tendre une main amie, et de vous rattacher à nous dans la mesure du possible ».

Et pour donner à M. Dardier une nouvelle preuve de sympathie, cette Société savante a publié, cette année même, un petit écrit de notre concitoyen, fait d'après des documents inédits, et intitulé: *Pierre Mouchon et l'Emile de J.-J. Rousseau*. C'est la première fois qu'un membre correspondant a obtenu la faveur de voir insérer une de ses communications dans les mémoires de la Société, bien que celle-ci en soit aujourd'hui à son vingtième volume.

Eh bien ! Messieurs, c'est également en cette qualité de « travailleur sérieux, patient » et consciencieux » que nous venons vous présenter M. le pasteur Dardier comme digne de devenir membre résidant de l'Académie de Nîmes. Les titres qui le recommandent à vos suffrages ne lui font certainement pas défaut.

Outre l'ouvrage considérable sur *Esaïe Gasc, sa politique et sa théologie* (Paris, 1876, 1 fort vol. in-8°), dont fait mention M. le président Claparède, M. Dardier a publié bien d'autres écrits dans le cours de ces dernières années.

En première ligne il faut placer son étude sur *Michel Servet*, qui a paru dans la *Revue historique* (livraison de mai-juin 1879 ; 54 p. in-8°). et qui a été traduite in-extenso, en espagnol, dans le journal scientifique de Madrid: *el Anfiteatro anatomico*, du docteur P. Velasco. S'inspirant surtout des longues

et persévérantes recherches que M. Henri Tollin, de Magdebourg, a faites sur le célèbre Espagnol, M. Dardier a montré le génie universel de Servet comme géographe, comme critique, comme médecin, en même temps que sa foi profonde, son mysticisme chrétien. La réhabilitation est complète.

Dans cette notice sur Servet, M. Dardier a pu s'aider de l'une des publications de Tollin que M^e Picheral-Dardier, sa fille, a récemment traduite : *Michel Servet, portrait-caractère* (Paris, 1879).

A cette excellente traduction notre candidat a joint un *appendice*, dans lequel il prouve, en réponse aux assertions de M. le docteur Achille Chéreau, bibliothécaire de la faculté de médecine de Paris, que Servet a fait le premier, avant 1546, la découverte de la circulation du sang au travers des poumons, ou de la petite circulation, et qu'il a par conséquent ouvert la voie à ceux qui ont découvert la grande circulation, en particulier à Harvey. Le docteur Realdo Colombo, de Crémone, qui s'est vanté (1559) d'avoir fait cette découverte, l'avait tout simplement prise dans la *Restitution du christianisme* de Servet qui fut imprimée à Vienne, en Dauphiné, en 1553, ou dans les manuscrits de cet ouvrage que l'auteur avait envoyés à diverses personnes avant l'impression.

La thèse soutenue par M. Dardier a été approuvée et appuyée par des savants de premier mérite : M. le professeur Joseph de Leva, de Padoue, dans les *Archivio Veneto*, t. XIX. Partie I, 1880 ; et D. Pedro Gonzalez de Velasco, dans son discours d'inauguration des cours académiques à son musée anthropologique de Madrid, le 27

octobre 1880, jour anniversaire du supplice de Servet.

A propos de ce supplice réclamé avec acharnement par Calvin, qu'il soit permis à votre rapporteur d'exprimer ici son étonnement, en présence de cette haine profonde du grand réformateur, alors que son adversaire et lui, d'ailleurs d'accord sur les dogmes principaux du christianisme réformé, croyant tous deux à la divinité et à l'incarnation du Christ, comme au salut par la foi en lui, n'étaient séparés que par quelques nuances touchant la trinité. C'en fut assez, aux yeux de Calvin, pour que le prétendu hérétique fût mis à mort. Et cela se passait-il y a seulement trois siècles, et dans une des villes les plus éclairées du monde ! — Au reste, et M. Dardier l'établit avec évidence, ce crime du réformateur fut celui de son siècle : les chrétiens les plus pieux et les plus débonnaires furent d'avis qu'il fallait débarrasser l'église *d'une peste semblable* ; et le malheureux Espagnol n'échappa aux inquisiteurs catholiques de Vienne, qui l'avaient condamné au bûcher, que pour subir le martyre sur terre protestante.

Revenons à M. Dardier. — Il a inséré plusieurs études dans le *Bulletin de l'Histoire du protestantisme français*. J'en signale deux dans le volume de 1870 : l'une sur le jurisconsulte *Emile Perrot*, né à Paris au commencement du xvi^e siècle, et qui joua un certain rôle dans les événements politiques et religieux des débuts de la Réforme ; l'autre, sur un problème bibliographique intéressant, à savoir : la date de la première édition du premier ouvrage polémique de Calvin : la *Psy-*

chopannyehia, c'est-à-dire le sommeil des âmes après la mort. Malgré les deux préfaces datées d'Orléans 1534 et de Bâle 1536, qui sont en tête de l'édition de Strasbourg de 1542, il n'y a pas eu d'édition antérieure à celle de 1542.

Dans l'examen des données historiques de ce problème peu étudié jusqu'ici, M. Dardier a eu l'honneur de convaincre le savant M. Reuss, professeur à la faculté de théologie de Strasbourg, de l'erreur dans laquelle celui-ci était tombé à cet égard, dans le tome V^e de sa grande collection des *Œuvres de Calvin*.

Dans le tome X^e, seconde partie, page 39, après avoir mentionné les divers auteurs qui, sur la foi des deux préfaces, avaient cru à deux éditions antérieures à celle de 1542, M. le professeur ajoute : « Primus Clarissimus Herminjardus contendit, ante editionem principem anno 1542 nullam illius libelli fuisse vulgatam, quamvis auctor semel atque iterum de edendo cogitarit. Post eum, pluribus argumentis et fusè, idem demonstrare conatus est vir doctissimus Carolus Dardier, Verbi Dei Minister apud Nemausenses, etc. ». Et M. Reuss fait, en terminant, cet aveu loyal : « Superest ut docti lectoris veniam petamus, eò facilius, ut speramus, obtinendam, quò plures sunt homines nobiscum errantes ».

Sous la direction de M. le professeur Lichtenberger, doyen de la faculté protestante de Paris, se publie un recueil périodique dont le neuvième volume va être terminé, et qui a pour titre : *Encyclopedie des sciences religieuses*. M. Dardier a inséré dans cette grande publication un très-grand nombre de notices historiques, dont

quelques-unes sont assez étendues (par exemple *Calvin, les libertins*); et il en prépare de nouvelles sur des sujets indiqués par M. le doyen.

Je ne puis que signaler d'autres études qui ont été publiées dans les *Etrennes chrétiennes* de Genève, recueil qui paraît dans cette ville à chaque renouvellement d'année, depuis huit ans. Je note seulement, dans le volume de 1874, le *voyage de Calvin en Italie* au printemps de 1536, *Histoire et Légende*. En discutant les opinions diverses qui ont été émises sur ce point très-controversé, M. Dardier établit que l'auteur de *l'Institution chrétienne* n'a pas séjourné plus de six à sept semaines à la cour de Ferrare, auprès de Renée de France, et qu'il n'a prêché ouvertement la Réforme ni à cette cour ni au val d'Aoste. Ainsi s'évanouissent les légendes sur les aventures et les périls qu'aurait courus le jeune réformateur dans la péninsule italique avant d'arriver à Genève. « Plusieurs, sans doute, » ajoute M. Dardier, regretteront ces pages » colorées, dramatiques, qui plaisent d'autant plus à l'imagination que celle-ci » en a fourni les plus vives couleurs. Mais » on aurait tort de s'affliger de ce travail » d'élimination, d'épuration, accompli par » la critique. L'histoire ne marchera que » plus vite à son but, elle n'arrivera que » plus sûrement à instruire les hommes, » lorsqu'elle sera débarrassée de ces vains » ornements dont on l'a trop souvent affublée, et qui voilent ses traits, sa physionomie véritable. Le vêtement le plus » modeste, mais qui lui appartient en propre, siéra toujours mieux à la muse austère, que la plus brillante parure d'emprunt ».

Cet amour de la réalité historique constitue, en effet, le caractère général des nombreux écrits de M. le pasteur Dardier ; il possède naturellement ce besoin et ce don d'investigation, qui pousse l'intelligence à ne point s'arrêter devant une obscurité ou un doute quelconque, et à ne jamais se contenter d'une connaissance imparfaite, tant que l'espoir est permis de parvenir à la compléter. M. Dardier se plaît à creuser le sujet qu'il étudie, jusqu'à ce qu'il en ait saisi les moindres détails et embrassé l'ensemble dans tout son jour et toute sa vérité. Encore jeune et bien décidé à poursuivre ses travaux de critique historique, il sera donc longtemps en mesure, si nous l'adoptons pour confrère, d'apporter à l'Académie de Nîmes sa bonne part de communications, et à nous faire, en particulier, connaître plusieurs épisodes de notre histoire méridionale, objet essentiel de ses recherches, auxquelles il consacre la meilleure partie de son temps, une fois ses fonctions pastorales dignement remplies.

A la suite de cette lecture, l'Académie procède à l'élection d'un membre résidant en remplacement de M. le pasteur Viguié, qui a été nommé membre honoraire.

M. DARDIER est nommé au scrutin, et obtient l'unanimité des suffrages.

M. Albin MICHEL ayant été nommé bibliothécaire-archiviste dans la dernière séance, l'Académie procède à son remplacement comme secrétaire-adjoint.

M. BOLZE qui veut bien accepter ces

fonctions, est nommé aussi à l'unanimité secrétaire-adjoint.

La parole est donnée à M. le docteur Puech pour la lecture d'un travail qu'il intitule : *Nîmes en 1592. — Etude démographique*, dans laquelle il donne les détails les plus intéressants, recueillis dans les archives municipales de Nîmes, sur la population de la ville à la fin du XVI^e siècle, sur la condition des personnes et sur le nombre des individus qui composaient les diverses catégories de la population, dans les classes les plus humbles comme dans les conditions les plus élevées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.